

# Damprichard Info

## Monument aux Morts à Belfays

11 novembre 2011



### De gauche à droite

Jean-Marc BURGAT (Maire de Charmauvillers) - Georges TATU (Maire de Belfays)  
Guy SIGVART (Maire de Damprichard) - xxxx  
Bernard RACINE - Emile JEANNIN - Patrick LORIAU (Maire de Goumois)  
Jean-Marc BLANC

**Réalisation : Commission Communication**

**Numéro : 91**

**Juillet 2019**

## Les Anciens Combattants en Normandie

Le Mont-Saint-Michel - juin 2003



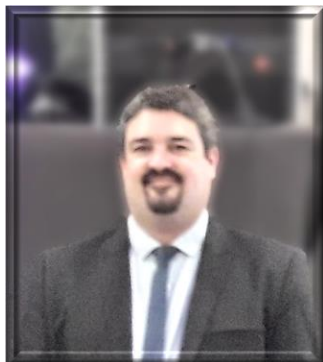
De gauche à droite

Aimé ROMAIN - Gabriel COULOT - Colette ROMAIN - David BALDI - Marcel GIGON  
Thérèse PARREAUX - Marie-Claude BARTHOULOT - Simone BARTHOULOT - Madeleine COULOT  
Colette BALDI - Pierrette et Daniel HOUSER

### *Les Membres de la Commission Communication*

Chantal DUBOC  
Michel BOBILLIER  
Alexandra CABOCEL  
Alfonso HEREDIA  
Etienne BOBILLIER

vous souhaitent une belle saison estivale.



Mesdames et Messieurs, chers habitantes et habitants de Damprichard,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous par le biais de notre "Damprichard Info" dont la parution est toujours très attendue par la population de notre beau village. Il me permet de vous donner quelques informations sur l'évolution des travaux en cours.

Le projet important de 2019 se situe au niveau des abords de la salle polyvalente.

La création d'un parking entre le foyer et le stade permettra un stationnement plus facile pour les utilisateurs de ces deux structures. La pose d'une clôture et d'un pare-ballon en bordure du stade a changé la physionomie du lieu, en lui donnant un aspect plus aéré. Les containers à verre ont été déplacés et positionnés dans un endroit plus discret. L'aire de jeux a été développée avec la pose d'une nouvelle balançoire. Nous avons également réalisé, en accord avec la coopérative fromagère, une liaison piétonne depuis la rue des Ecoles pour rejoindre le nouveau parking et la rue du Stade.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Maïche, une aire de service et deux places pour camping-cars ont été créées pour développer le tourisme sur le secteur.

Après trois mois de travaux, l'aménagement du secteur de la salle des fêtes est désormais terminé. Un beau projet qui, je l'espère, ravira tous les habitants de Damprichard et ses environs.

L'autre chantier important, est la campagne de modernisation du parc d'éclairage public, commencée en 2018, qui s'est poursuivie au printemps et devrait se terminer à l'automne, avec le renouvellement d'environ 200 points lumineux vétustes avec des luminaires LED.

Pour terminer, je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale un bel été, qui sera placé sous le signe de la musique, avec deux concerts prévus les 17 et 19 juillet à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux à cette occasion.

Je vous souhaite un été ensoleillé à tous et de bonnes vacances.

Anthony MERIQUE

# Sommaire

---

❖ Le Mot du Maire.....	Page 1
❖ <b>Sommaire</b> .....	Page 2
❖ Les Finances.....	Page 3
➤ Compte administratif 2018 - Fonctionnement .....	Page 4
➤ Compte administratif 2018 - Investissement .....	Page 5
➤ Budgets primitifs - Principaux investissements - Taxes municipales.....	Page 6
➤ Tarifs de location 2019.....	Page 7
❖ Les Informations Communales .....	Page 9
➤ Récapitulatif des compte-rendu .....	Page 10
➤ Etat civil .....	Page 17
➤ Reconnaissance d'un enfant (couple non marié).....	Page 18
➤ Aménagement du cimetière - C'est l'été . . . Soyons respectueux .....	Page 19
➤ Elections européennes .....	Page 20
➤ L'aménagement du parking de la salle polyvalente .....	Page 22
➤ Le bilan du Péricolaire pour 2018-2019 -Un nouveau service pour les administrés...Page 23	
➤ Le recensement citoyen et la Journée Défense et Citoyenneté.....	Page 24
➤ Recensement de la population - Le service civique .....	Page 24
➤ Le repas de la Fête des Mères - Avis ! Avis ! .....	Page 25
❖ La Vie Associative .....	Page 26
➤ Les évènements du Ski-Club.....	Page 27
➤ Nouvelle association à Damprichard .....	Page 28
➤ Les échos du Club 3 Amitié Loisirs.....	Page 29
➤ Les infos de l'association FEMINAGRI .....	Page 30
➤ Les activités de Gym Plaisir - Les incontournables de l'ABCD .....	Page 31
➤ La Pétanque Loisir Damprichard - Quel talent ! .....	Page 32
➤ Un concert pas comme les autres.....	Page 33
➤ Avis aux amateurs de Tennis de Table - Bisons du Sachuron . . . Journée découverte ...Page 34	
❖ <b>Divers</b> .....	Page 35
➤ Rendez-vous des Aidants – Besoin de vous . . . Cinq filles en Inde .....	Page 36
➤ Ça bouge à l'école Arc en Ciel.....	Page 37
➤ Une année sous les Marronniers.....	Page 38
➤ Musiques à Saint Hipp' à Damprichard .....	Page 39
➤ Ayez le déclic avec Les Cafés numériques ADMR.....	Page 39
➤ Dates à retenir .....	Page 40
❖ Instants Détente .....	Page 41
➤ Souvenirs . . . Souvenirs . . . Quelques extraits du Tour du village.....	Page 42
➤ La glace aux fraises pour le plaisir des papilles - Les plaisirs de la plage.....	Page 43
❖ Union Nationale des Combattants – Section de Damprichard.....	Page 44
➤ Historique.....	Page 45
➤ Activités.....	Page 47
➤ Hommages.....	Page 50

Le thème du Damprichard Info porte sur l'Union Nationale des Combattants  
Section de Damprichard de Damprichard.

Les informations et les photos ont été recueillies dans les archives de l'association.



# Les Finances

29 mai 1966

## DAMPRICHARD

### Les Anciens de Verdun ont été reçus en mairie

Dimanche, à 11 h., alors que se déroulaient, à Douaumont les cérémonies commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Verdun, la municipalité de Damprichard recevait en mairie les anciens de Verdun.

Huit de ceux-ci, sur les dix que compte encore la localité, avaient pu répondre à l'invitation qui leur avait été faite : c'étaient : MM. Xavier Cagnon et Paul Boissenot (classe 1911) ; Edmond Parent (classe 1913) ; Antoine Fleury, Henri Romer, François Voisard et Elie Vuillemin (classe 1916) ; Camille Chapatte (classe 1919). Etaien absent et s'étaient excusés : MM. Paul Cartier et Joseph Guillaume.

En l'absence de M. Ottiger, maire de Damprichard, ce fut M. Louis Bourdon, premier adjoint,

qui présida cette amicale réunion, à laquelle assistaient MM. Mauvais, Stortz, Vuillemin, conseillers municipaux ; M. Joseph Gay, représentant la section des Anciens Combattants et Anciens Prisonniers de Guerre de Damprichard et Belfays, et M. Barthet, secrétaire de mairie.

M. Louis Bourdon, après les souhaits de bienvenue, exprima sa joie de recevoir les anciens de Verdun, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire, puis il exalta ce que furent leur mérite, leur bravoure, leur endurance dans l'enfer de Verdun, ces heures dures, tragiques, qui restent pour les anciens et pour tous des heures glorieuses.

M. Louis Bourdon, après les souhaits de bienvenue, exprima sa joie de recevoir les anciens de Verdun, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire, puis il exalta ce que furent leur mérite, leur bravoure, leur endurance dans l'enfer de Verdun, ces heures dures, tragiques, qui restent pour les anciens et pour tous des heures glorieuses.



De gauche à droite

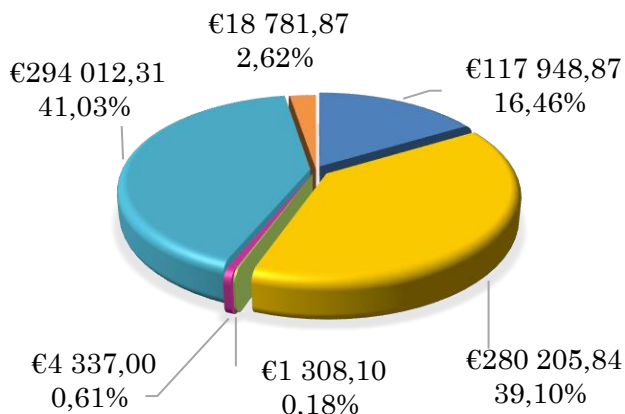
1<sup>er</sup> rang : Elie VUILLEMIN - Edmond PARENT - Xavier CAGNON - Paul BOISSENOT

2<sup>ème</sup> rang : Camille CHAPATTE - François VOISARD - Henri ROMER - Antoine FLEURY

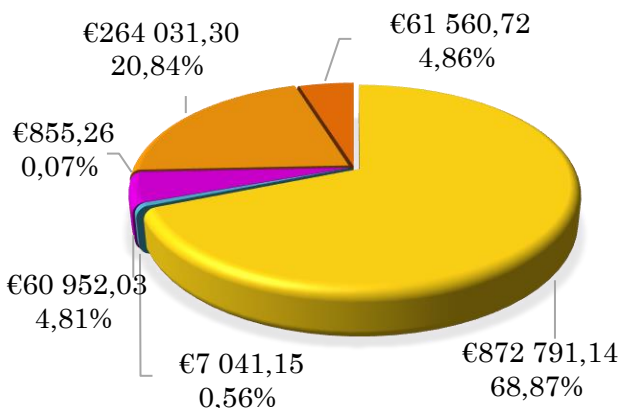
# Compte Administratif 2018

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses réelles – Total : 716 593,99 €



### Recettes réelles – Total : 1 267 231,60 €



◆ **Charges à caractères général : 39,10 %**

Eau et assainissement, électricité, combustible, carburant, alimentation, fourniture d'entretien, fourniture administrative, etc.

◆ **Charges de personnel : 41,03 %**

Salaires personnel titulaire, salaire personnel non titulaire, cotisations caisse retraite, cotisations URSSAF<sup>1</sup>, autres charges sociales, etc.

◆ **Atténuations de produits : 0,61 %**

Reversement sur FNGIR<sup>2</sup>.

◆ **Autres charges gestion courante : 16,46 %**

Indemnités élus, service d'incendie, subventions aux associations + ludothèque, etc.

◆ **Charges Exceptionnelles : 0,18 %**

Rétrocessions de concessions funéraires.

◆ **Charges financières : 2,62 %**

Intérêts réglés à l'échéance.

◆ **Atténuations de charges : 0,56 %**

Remboursement supplément familial de traitement, remboursement sur charges de sécurité (maladie)

◆ **Produits des services : 4,81 %**

Concessions dans les cimetières, redevances occupation du domaine public, redevances service périscolaire, travaux des agents, etc.

◆ **Impôts et taxes : 68,87%**

Taxes foncière et d'habitation, attribution compensation CCPM<sup>3</sup>, fonds de départ, etc.

◆ **Dotations et participations : 20,84 %**

Dotation forfaitaire, solidarité rurale, versement budget forêt, taxes professionnelle foncière et d'habitation, etc.

◆ **Autres produits de gestion courante : 4,86 %**

Revenus des immeubles, produits divers de gestion courante.

◆ **Produits exceptionnels : 0,07 %**

Produits des cessions immobilières, mandats annulés sur exercice antérieur, produits exceptionnels.



<sup>1</sup> URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations pour la Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

<sup>2</sup> FNGIR : Fonds National Garantie Individuelle de Ressources

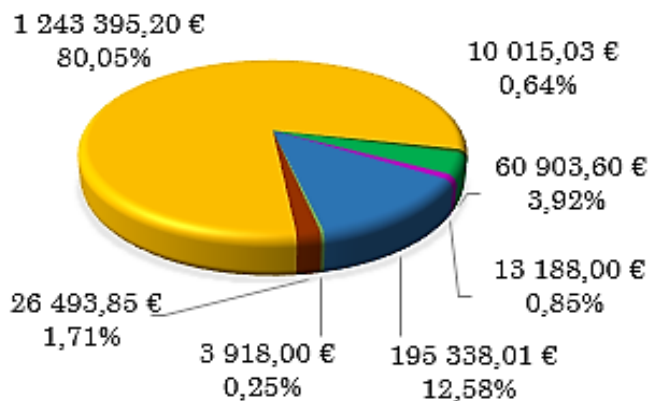
<sup>3</sup> CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche



# Compte Administratif 2018

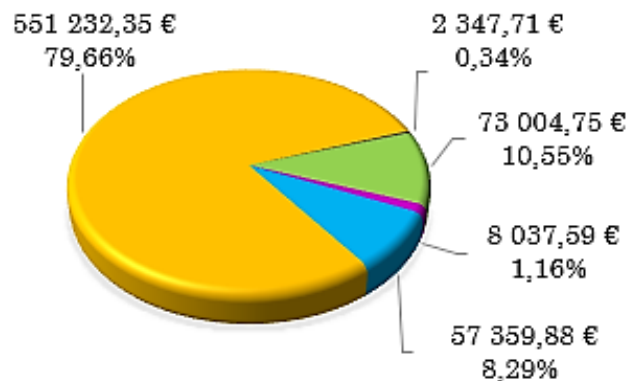
## INVESTISSEMENT

### Dépenses réelles – Total : 1 553 251,69 €



- ◆ **Immobilisations corporelles** : 1,71 %
- ◆ **Salle polyvalente** : 80,05 %
- ◆ **Révision PLU<sup>1</sup>** : 0,64 %
- ◆ **Eclairage public** : 3,92 %
- ◆ **Acquisition matériel voirie** : 0,85 %
- ◆ **Travaux divers** : 0,25 %
- ◆ **Remboursement d'emprunts** : 12,58 %

### Recettes réelles – Total : 691 982,28 €



#### **Recettes financières**

- ◆ Taxes d'aménagement : 1,16 %
- ◆ Plan de relance FCTVA<sup>2</sup> : 8,29 %
- ◆ Excédent de fonctionnement : 79,66 %
- ◆ Autres immobilisations financières : 0,34 %

#### **Recettes d'équipement**

- ◆ Subvention investissement : 10,55 %



<sup>1</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme

<sup>2</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

# Budgets primitifs 2019

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses	1 471 010.83 €	Dépenses	1 811 499.64 €
Recettes	1 471 010.83 €	Recettes	1 811 499.64 €
<b>BUDGET FORÊTS</b>			
<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses	94 680.94 €	Dépenses	43 390.58 €
Recettes	94 680.94 €	Recettes	43 390.58 €



## Principaux investissements pour 2019

- ✓ Aménagement du parking de la salle polyvalente ..... 398 000 € TTC
- ✓ Eclairage public (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches)..... 135 000 € TTC
- ✓ Aménagement du cimetière..... 126 500 € TTC



## Taxes municipales 2019

Les taux des taxes et de la correspondance des sommes sont les suivantes :

- ✓ Taxe d'habitation .....14,91 % pour une somme de ..... 346 359 €
  - ✓ Taxe foncière (bâti) .....8,53 % pour une somme de ..... 167 443 €
  - ✓ Taxe foncière (non bâti) .....25,25 % pour une somme de ..... 34 466 €
- Somme totale ..... 548 268 €





# Tarifs de location pour l'année 2019

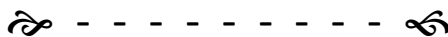
Les tarifs de location des bâtiments communaux sont consultables en mairie.

<b>Salle d'Honneur</b>	2018	2019
Compagnie théâtrale de Damprichard, écoles, spectacle, conférence	Gratuit	
Associations Damprichard	Gratuit	
Associations extérieures	63.00 €	64.00 €
Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative	104.00 €	106.00 €
<b>Atelier public de distillation</b>		
Habitants de Damprichard : la journée	32.00 €	33.00 €
Habitants de l'extérieur : la journée	48.00 €	49.00 €
<b>Droits de places</b>		
Forfait emplacement grand étalage (camion outils)	32.00 €	33.00 €
Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, autres)	15.00 €	16.00 €
Manifestation à caractère exceptionnel	2.00 €	2.00 €
Forfait foires annuelles Saint-Jean, Saint-Martin	210.00 €	215.00 €
Terrasses < ou = 50 m <sup>2</sup> (La Récré, Pizzeria)	20.00 €	20.00 €
<b>Concessions cimetière</b>		
Tombe terre et caveau 1 m <sup>2</sup>		47.50 €
Tombe simple 2 m <sup>2</sup> : 15 ans	93.00 €	95.00 €
Tombe simple 2 m <sup>2</sup> : 30 ans	186.00 €	190.00 €
Tombe double 4 m <sup>2</sup> : 15 ans	186.00 €	190.00 €
Tombe double 4 m <sup>2</sup> : 30 ans	372.00 €	380.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m <sup>2</sup> : 15 ans	734.00 €	748.00 €
Columbarium 1 case 0,125 m <sup>2</sup> : 30 ans	1 103.00 €	1 125.00 €
Renouvellement columbarium : 15 ans	367.00 €	374.00 €
Renouvellement columbarium : 30 ans	552.00 €	563.00 €
Urne en terre 1 m <sup>2</sup> : 15 ans	47.00 €	48.00 €
Urne en terre 1 m <sup>2</sup> : 30 ans	94.00 €	96.00 €
<b>Travaux réalisés par les employés communaux</b>		
Coût horaire par un employé	33.00 €	34.00 €
Coût horaire avec le tracteur	45.00 €	46.00 €
Coût horaire avec remorque	10.00 €	11.00 €
Coût horaire épaveuse avec girobroyeur	13.00 €	14.00 €
Coût horaire avec tondeuse, machine à peinture	21.00 €	22.00 €
Coût horaire petites machines, tailles haies	13.00 €	14.00 €
Coût du véhicule au km	1.00 €	1.00 €

<b>Divers</b>		
Location loge à Roichenois à M. ROBERT Didier	23.00 €	23.50 €
Location domaine public M.DEMOLY Pierre (aisances autour propriété)	19.00 €	20.00 €
Location domaine public M.DEMOLY Pierre (garages - bail pour 100 frs)	15.24 €	
Droit de chasse association ACCA <sup>1</sup> de Damprichard	90.00 €	90.00 €
Redevance distributeurs carburants garage FAIVRE-TERVEL	25.00 €	26.00 €
Titre divers <15.00 € (recouvrement obligatoire trésorerie)	15.00 €	

<b>Location Salle Polyvalente</b>	Habitants de Damprichard	Extérieurs
Week-end (vendredi au dimanche)	350.00 €	450.00 €
Une journée (lundi au jeudi)	150.00 €	250.00 €
Goûter (enterrement)	100.00 €	150.00 €
Associations de Damprichard	50 € : la 1 <sup>ère</sup> utilisation Puis, 200 € : le week-end et 150 € : 1 journée en semaine	

<b>Location Salle du Foyer</b>	Habitants de Damprichard	Extérieurs
Week-end (vendredi au dimanche)	200.00 €	300.00 €
Une journée (lundi au jeudi)	100.00 €	175.00 €
Goûter (enterrement)	100.00 €	150.00 €
Associations de Damprichard	50 € la 1 <sup>ère</sup> utilisation Puis, 200 € le week-end et 150 € 1 journée en semaine	



<sup>1</sup> ACCA : Association Communale de Chasse Agrée

# Les Informations communales

11 novembre 1999

## DAMPRICHARD

### Quatre anciens combattants à l'honneur



**Les quatre anciens combattants ont été honorés devant le monument aux morts.**

Trois croix du combattant et un titre de reconnaissance de la Nation ont été remis lors des cérémonies du 11 Novembre par Maurice Clémence, médaillé militaire.

La croix est revenue à :

-Marcel Petit qui a effectué huit mois en Tunisie de août 1954 à mars 1955 ;

-Etienne Fleury qui a été vingt-sept mois en Tunisie. Il est parti en avril et a été habillé là-bas. Il n'a pas effectué un jour de service en

France métropolitaine. Il est donc resté en service d'octobre 1955 à décembre 1957 ;

-Raymond Tatu qui a connu vingt-sept mois en services commandés, dont quatre mois en Algérie, à Colomb-Béchar.

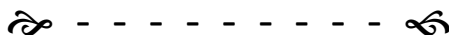
Le titre de reconnaissance de la Nation revient à Bernard Feuvrier qui a été en service vingt-sept mois et dix jours. Il a passé onze mois en Algérie, à partir d'avril 1956, puis au Maroc jusqu'en septembre 1957.

De gauche à droite

Raymond TATU - Marcel PETIT - Benoît MOUREAUX  
Etienne FLEURY - Maurice CLEMENCE - Bernard FEUVRIER

# Récapitulatifs des compte-rendu

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Un compte-rendu est édité après chaque séance. Il est affiché dans l'espace des publications de la mairie et consultable sur le site internet.



## Compte-rendu du 11 février 2019

### COURRIERS

Remerciement de la famille KAPLINSKI pour les marques de sympathie lors du décès de Michel.

Remerciement de la famille PANIZZA pour les

marques de sympathie lors du décès de Lucienne, épouse FACCHINETTI.

Remerciement de la famille MOUGIN pour les marques de sympathie lors du décès de Noël.

### I. FINANCES

#### Vote du compte administratif 2018 : Délibération N°1.02

M. MERIQUE donne la parole à Mme CARTIER, Secrétaire générale, pour la présentation du compte administratif 2018, dont les résultats seront repris au prochain budget primitif 2019. Les résultats du compte sont en tous points identiques à ceux du compte de gestion de la Trésorerie.

Après examen et retrait de M. Anthony MERIQUE, Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget communal et des budgets annexes comprenant le lotissement "Au Finage" et Forêts.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2018</b>				
Libellés	Réalisations Fonction.	Réalisations Investis.	Restes à réaliser Investis.	Affectation résultats
<b><i>Budget Principal</i></b>				
Recettes de l'exercice	1 280 144.20 €	730 190.77 €	78 041.75 €	
Dépenses de l'exercice	721 795.64 €	1 599 171.13 €	- 77 709.38 €	
Résultats exercice	558 348.56 €	- 868 980.36 €		- 631 842.42 €
Reprise résultat 2017 ID FR	340 445.88 €	237 137.94 €		- 631 510.05 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>898 794.44 €</b>	<b>- 631 842.42 €</b>	<b>332 37 €</b>	<b>267 284.39 €</b>
<b><i>Lotissement "Au Finage"</i></b>				
Recettes de l'exercice	86 857.11 €	98 595.66 €		
Dépenses de l'exercice	98 595.66 €			
Résultat de l'exercice	- 11 738.55 €	98 595.66 €		
Reprise résultat 2017 ID FR		98 595.66 €		
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 11 738.55 €</b>			<b>- 11 738.55 €</b>
<b><i>Budget Forêt HT</i></b>				
Recettes de l'exercice	67 203.20 €			
Dépenses de l'exercice	94 087.41 €	5 398.20 €		
Résultat de l'exercice	- 26 884.21 €	- 5 398.20 €		- 788.35 €
Reprise résultat 2017 ID FR	45 258.50 €	4 609.85 €		- 3 703.35 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>18 374.29 €</b>	<b>- 788.35 €</b>	<b>- 2 915.00 €</b>	<b>14 670.94 €</b>



**Compte de gestion 2018 : approbation :  
Délibération N°2.02**

Après s'être assuré que les comptes de gestion sont conformes aux écritures

**Avis sur la vente de 11 pavillons avec garages sis 3 à 13, allée Marcel PAGNOL par la Société Néolia dont l'implantation se situe sur la commune, garante de prêts : Délibération N°3.02**

Le Conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité sur la vente et les prix proposés des 11 pavillons avec garages situés du 3 au 13 allée Marcel PAGNOL, de 114 000.00 à 149 000.00 €

Conformément aux dispositions de l'article L 443-7 du Code de la construction et de l'habitation, Monsieur le Préfet sollicite l'avis de la commune de Damprichard quant à la vente de

**Montant des travaux éclairage public avec le SYDED<sup>1</sup> : Délibération N°4.02**

Il est envisagé de terminer les travaux de rénovation du parc communal d'éclairage public situé sur la commune dont le montant s'élève à 60 610 € HT soit 72 732 € TTC. Plan de financement envisagé :

des comptes administratifs du Maire, le Conseil municipal approuve les différents comptes de gestion du Trésorier pour l'année 2018.

11 pavillons avec garages sis 3 à 13 Allée Marcel PAGNOL et au maintien des garanties apportées aux emprunts souscrits à la Caisse des Dépôts d'une part, en tant que commune d'implantation des habitations, et d'autre part en tant que commune garante de certains emprunts.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir la garantie communale pour la partie des emprunts non concernée par les ventes et demande le remboursement anticipé partiel des prêts pour les pavillons effectivement vendus.

- ✓ Fonds libres : ..... 30 497.00 €
- ✓ Subvention SYDED : ..... 30 305.00 €  
(soit : 50 % x 60 610 € HT)
- ✓ Remboursement FCTVA<sup>2</sup> : .11 930.00 €

**II. URBANISME**

**DPU**

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelle cadastrée section AE N° 62, située au Village pour une superficie de

6 ares 30 ca à Mme et M. Christophe BOISSENOT.

- ✓ Parcelle cadastrée section AM N° 86, située 10 rue du Crotot pour une superficie de 10 m<sup>2</sup> à Mme et M. Patrick MACHEREL.

**Modification simplifiée du PLU<sup>3</sup>**

La parcelle située au village cadastrée section AB N°92 pour une superficie de 11 ares 42 ca appartenant à FINN'EST est un emplacement réservé sur le PLU pour un accès au bassin de dessablage (parcelle N° 264).

Le propriétaire souhaite aujourd'hui vendre cette parcelle pour une construction d'habitation. Il est donc nécessaire de modifier le PLU pour que la dénomination de cette parcelle ne soit plus un emplacement réservé.

<sup>1</sup> SYDED : Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs

<sup>2</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

<sup>3</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisation

### III. FORET

#### Travaux sylvicoles 2019 : délibération N° 6.02

Le montant des travaux s'élève à 7 194.32 euros TTC. Les crédits

nécessaires seront inscrits au budget 2019. Après avoir délibéré, l'assemblée vote à l'unanimité pour réaliser les travaux sylvicoles.

### IV. QUESTIONS DIVERSES

#### Convention visite annuelle des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable

Signature d'une convention avec la société VEOLIA EAU concernant la visite

annuelle des prises d'incendie municipales placées sur la voie publique et raccordées au réseau d'eau potable.



## Compte-rendu du 11 mars 2019

### COURRIERS

Remerciement de la famille ROBERT pour les marques de sympathie lors du décès d'Étienne.

### I. FINANCES

#### Pose d'une clôture pare-ballons au stade d'honneur sur une largeur du terrain pour sécurisation de l'installation : Délibération N°7.03

Il est envisagé de remplacer la palissade béton endommagée par une clôture et un filet pare-ballons sur une largeur de terrain. Le plan de

financement est le suivant pour un montant de 20 431.88 € HT soit 24 518.26 € TTC

- ✓ Fonds libres : .....11 411.88 € HT
- ✓ Fonds d'Aide au Foot Amateur (FAFA), plafonné à : ..... 5 000.00 €
- ✓ Remboursement FCTVA<sup>1</sup> : ... 4 020.00 €

#### Choix de l'entreprise pour l'aménagement de voirie communale pour le programme 2019 : approbation du rapport de la commission MAPA<sup>2</sup> : Délibération N° 8/2019

Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

Entreprise	Lieu	Montant HT	Montant TTC
BDTP	Le Bélieu	330 908.00 €	397 089.60 €
BONNEFOY TP	Saône	361 507.63 €	433 809.16 €
COLAS Nord-Est	Dannemarie-sur-Crète	369 181.00 €	443 017.20 €
DROMARD TP	Noël-Cerneux	310 257.50 €	372 309.00 €
VERMOT TP	Gilley	322 692.00 €	387 230.40 €

<sup>1</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

<sup>2</sup> MAPA : Marché A Procédure Adaptée

Considérant le rapport d'analyse de la commission MAPA réunie le 01/03/2019 le Conseil municipal vote à l'unanimité le choix de l'entreprise VERMOT TP de Gilley pour réaliser les travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente.

### Décision du Maire N°2/2019

Achat d'une balançoire double qui sera placée près de l'aire de jeux des petits, pour un montant de 3 255.50 € HT, soit : 3 906.60 € TTC.

## **II. URBANISME**

### DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelle cadastrée section AL N° 137, située 11 rue André TRIBOULET pour une superficie 7 ares 84 ca à Mme Laurine CRETENET et M. Martin STÜTZER.
- ✓ Parcelle cadastrée section AE N° 122, située rue des Ecoles pour une superficie de 4 ares 70 ca à Mme et M. Jérémy WEILL.

- ✓ Parcelle cadastrée section AM N° 89, située Les Pesses pour une superficie de 10 ares 88 ca à Mme et M. Thomas Nicolas Raymond GARCIA.
- ✓ Parcelle cadastrée section AD N° 289, située rue du Kiosque pour une superficie de 49 ca à Mme Laëtitia BALLOT.
- ✓ Parcelle cadastrée section AB N° 23, située rue du Stade pour une superficie de 6 ares 86 ca à M. Dino MELINE.

## **III. FORET**

### Signature acte de vente

Signature le 6 mars 2019 de l'acte notarié concernant l'achat de la parcelle boisée section cadastrée E N° 58 appartenant à Mme MERIGOT pour la

somme de 4 700.00 euros. Les frais de notaire équivalents à 650.00 euros sont à la charge de la commune.

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

### Fibre optique

La mairie, les écoles primaire et maternelle, l'atelier communal et la salle polyvalente ont été équipés en fibre optique.

### Travaux de voirie

Les travaux de renforcement et d'élargissement du chemin rural n°10 "Les Fosses " ont été réalisés.



**Compte-rendu du 1<sup>er</sup> avril 2019**

### **COURRIER**

Remerciement de la famille ROMAIN pour les marques de sympathie lors du décès d'Yvonne dit "Vonnette".

## **I. FINANCES**

### **Décision du Maire N°3/2019 :**

Recours à un emprunt moyen terme pour financer une partie des travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente, après avoir pris connaissance des propositions remises par quatre banques et sur avis de la commission Finances, contracté auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE.

Le tableau d'amortissement est le suivant :

- ✓ Montant : .....150 000.00 €
- ✓ Durée : .....168 mois
- ✓ Taux fixe : .....1.13 %
- ✓ Périodicité : ..... Trimestrielle
- ✓ Frais de dossier : .....188.00 €
- ✓ Garantie : ..... Inscription au budget

## **II. URBANISME**

### **DPU**

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'immeuble suivant :

- ✓ Parcelle cadastrée section AC N°360, située 18 rue Octave STORTZ pour une superficie de 10 ares 03 ca à Mme et M Michaël MALTET.

## **III. FORET**

### **Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office national des Forêts en lieu et place de la commune: Délibération 11.04**

Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que génèrerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois ;  
Considérant que la libre administration

des communes est bafouée. Après avoir délibéré, le conseil municipal,

- ✓ Décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF<sup>1</sup> en lieu et place des services de la DGFIP<sup>2</sup>
- ✓ Décide d'examiner une baisse des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

### **Bilan des travaux de voirie :**

L'enrobé sur le chemin des Fosses est terminé. Les travaux entre l'entrée de la rue du Finage et celle de la rue des Tilleuls pour la pose de bordures de

trottoirs ainsi que la réalisation d'une plate-forme pour l'attente du bus sont achevés.



**Compte-rendu du 3 juin 2019**

### **COURRIER**

Remerciement de la famille PIERRE pour les marques de sympathie lors du décès de Bernard.

<sup>1</sup> ONF : Office National des Forêts

<sup>2</sup> DGIP : Direction Générale des Finances Publiques



## I. FINANCES

### Achat d'une parcelle cadastrée section AB n°170 située au village : Délibération ajournée

Mme Anne-Marie GIGON-BARGE propose la vente d'un terrain.

Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition d'une parcelle cadastrée section AB N°170 d'une superficie de 49 ares 05 ca. La SAFER<sup>1</sup> doit donner son avis sur ce projet. En attendant de leur réponse, la délibération est ajournée.

## V. URBANISME

### DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelles cadastrées section AD N°49 et 52, situées route de Charmauvillers et au Village pour une superficie respective de 02 ares 67 ca et 03 ares 08 ca à M. Romain SEGARRA.
- ✓ Parcelle cadastrée section AL N°140, située 17 rue André TRIBOULET pour une superficie de 7 ares 28 ca à M. Fabio LI CALZI et Mme Lydia PIERRE.

- ✓ Parcelle cadastrée section AC N°217, située 24 rue des Charmes pour une superficie de 8 ares 62 ca à M. David LECLERCQ et Mme Déborah GUITART.
- ✓ Parcelles cadastrées section AB N°219, 221, 234, situées 13 rue du Stade et Chemin de la Vie des Chênes pour une superficie respective de 5 ares 87 ca, 2 ares 90 ca et 54 ca à M. Sébastien JEUNET et Mme Laëtitia PERRIER.
- ✓ Parcelle cadastrée M. et Mme Joël Marie Pierre Yves MICHEL.

## VI. Voirie

### Commission voirie

L'état de la voirie ne nécessite pas d'enduit pour cette année. Il y a une intervention de bouchage des trous au

niveau de la rue des Charmes et de la rue des Tilleuls pour un montant de 2 730 € TTC.

### Dénomination de voie publique : Route de Charmauvillers : Délibération N°14/2019

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité la dénomination "Route de

Charmauvillers" pour la section de la rue située à partir de l'embranchement de la route de Roichenoz jusqu'à la direction de la route de Charmauvillers.

### Classement de voirie dans le domaine communal : Délibération N°15/2019

Suite aux diverses transformations du village, des modifications sont apportées : ajout de 125 mètres linéaires à la rue de la Vie des Chênes.

Le nouveau classement s'établit comme suit :

- ✓ Voies communales à caractère de rue : ..... 11 094 mètres linéaires
- ✓ Voies communales : à caractère de routes : ..... 13 607 mètres linéaires

- ✓ Voies communales à caractère de place : 13 936 m<sup>2</sup>, soit : 3 484 mètres linéaires
- ✓ Chemins ruraux : ..... 9 495 mètres linéaires

Les chemins ruraux font partie du domaine privé des communes et ne sont pas des voies communales.

La longueur de voirie relevant du domaine public communal est à présent de : 28 185 mètres linéaires.

<sup>1</sup> SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

## VII. QUESTIONS DIVERSES

### Coordonnateur pour le recensement de la population 2020 : Délibération N°17.06

La commune de Damprichard ayant été recensée en 2015, une nouvelle enquête de recensement est prévue en 2020. Sa réalisation est confiée par la loi à la municipalité. Elle reçoit une dotation forfaitaire, dont le montant n'est pas encore déterminé, en contrepartie des missions qui sont à effectuer.

Mme Cécile FAIVRE remplira le rôle de coordonnateur communal. Elle sera suppléée par Mme Christelle CARTIER. Quatre agents recenseurs réaliseront le recensement.

### Compte-rendu des écoles primaire et maternelle

Demande de Mme la Directrice pour trouver une remplaçante lors d'absence d'un ATSEM<sup>1</sup>. La commune va

contacter l'attaché du Centre de gestion pour obtenir les renseignements nécessaires pour combler ces absences.

### La Poste

Monsieur le Maire rend compte de son entretien avec M. Hervé TRAMPOL, Directeur régional du réseau de La Poste de Franche-Comté. Ce dernier demande à ce que la commune réfléchisse à l'installation d'un relais poste chez un commerçant.

### Personnel

Trente-trois candidatures ont été reçues pour le poste d'agent d'entretien et de renfort au périscolaire. La commission Personnel a sélectionné six candidats. Deux personnes remplissent les conditions correspondantes à ce poste, dont une habitante de Damprichard.



---

<sup>1</sup> ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

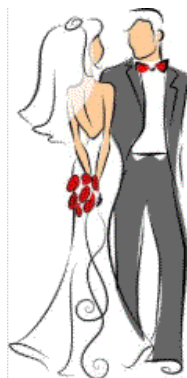
# Etat civil du 1<sup>er</sup> semestre 2019

## NAISSANCES

Lucas COULOT  
Ambre CHEVARTZMANN  
Julia CHEVARTZMANN  
Luka CONTE  
Maloé DI LORENZO CARON



Louna DORTHE  
Tia GAIDOT  
Luna FOREST  
Kayron GAGNEUR  
Chloé HUMBERTCLAUDE  
Paul MERIQUE



## MARIAGES

Christelle PLANCHET et Helder RAMOS DO NASCIMENTO



## DÉCÈS

19 décembre 2018 : Louis SANDOZ  
28 décembre 2018 : Lucienne FACCHINETTI  
15 janvier 2019 : Etienne ROBERT  
18 janvier 2019 : Léon CHAIGNAT  
21 février 2019 : Yvonne ROMAIN  
26 février 2019 : Bernard PIERRE  
21 mars 2019 : Julio FERNANDES MARTINS  
12 mai 2019 : Madeleine CHAIGNAT  
16 mai 2019 : Gabriel LCHAT  
20 mai 2019 : Henri FRANCHINI  
12 juin 2019 : Gérard PRONK  
25 juin 2019 : Marie MAUVAIS



## Reconnaissance d'un enfant (couple non marié)

Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

### Avant la naissance (recommandé)

Le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance. La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant :

- ✓ Un justificatif d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance, le fait signer par le parent et lui remet une copie de l'acte qu'il devra présenter lors de



la déclaration de naissance. L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents. Il ne mentionne ni le prénom ni le nom de l'enfant à naître.

### Au moment de la déclaration de naissance

Dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant, la filiation maternelle est automatique et la mère n'a pas de démarche à faire.

En revanche, pour établir la filiation paternelle, le père doit reconnaître l'enfant. Il peut le faire à l'occasion de la déclaration de naissance, c'est-à-dire dans les cinq jours qui suivent la naissance. Elle est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant. Il doit s'adresser à la mairie du lieu de naissance en présentant :

- ✓ Un justificatif d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.



Pour la bonne gestion de la déclaration de naissance ou des formalités de mariage, vous êtes invités à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

**Par téléphone : 03 81 44 22 19 aux heures d'ouvertures**

Lundi – mardi – jeudi : 10H à 12H – 16H à 18H

Mercredi : 9H à 12H

Vendredi : 10H à 12H – 16H à 17H

Samedi, semaines paires : 9H à 12H

**Par e-mail : [mairie@mairie-damprichard.fr](mailto:mairie@mairie-damprichard.fr)**



# Aménagement du cimetière

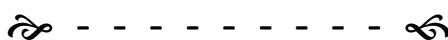
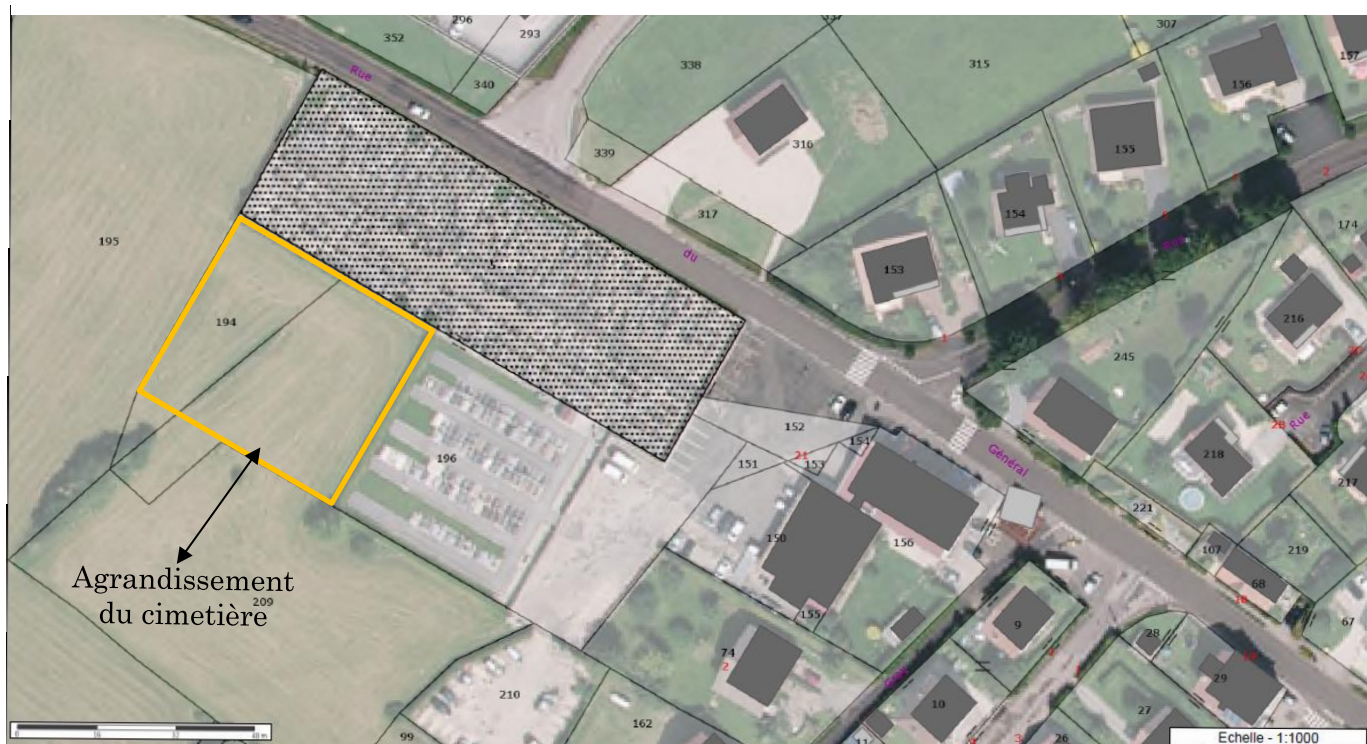
La municipalité a projeté d'effectuer des travaux d'agrandissement du cimetière, comprenant la construction des murs, la mise en place d'une clôture ainsi que la création des allées et la réfection des allées de l'ancien cimetière, bien endommagées, par les affres du temps.

Le coût estimé des travaux et des frais du géomètre s'élève à 106 717.82 € HT, soit

128 061.38 € TTC. Le plan de financement est le suivant :

- ✓ Fonds libres : .....52 394.21 € HT
- ✓ Subvention DETR (HT x 30%) : 32 015.46 € HT
- ✓ FCTVA (TTC x 16.404 %) : .....21 007.00 € HT
- ✓ Total : .....105 416.67 € HT

## Plan cadastral de la zone du cimetière



## C'est l'été . . . Soyons respectueux

Avec les beaux jours, les repas, les siestes, les soirées, en extérieur, sont privilégiés. Il est recommandé d'utiliser les

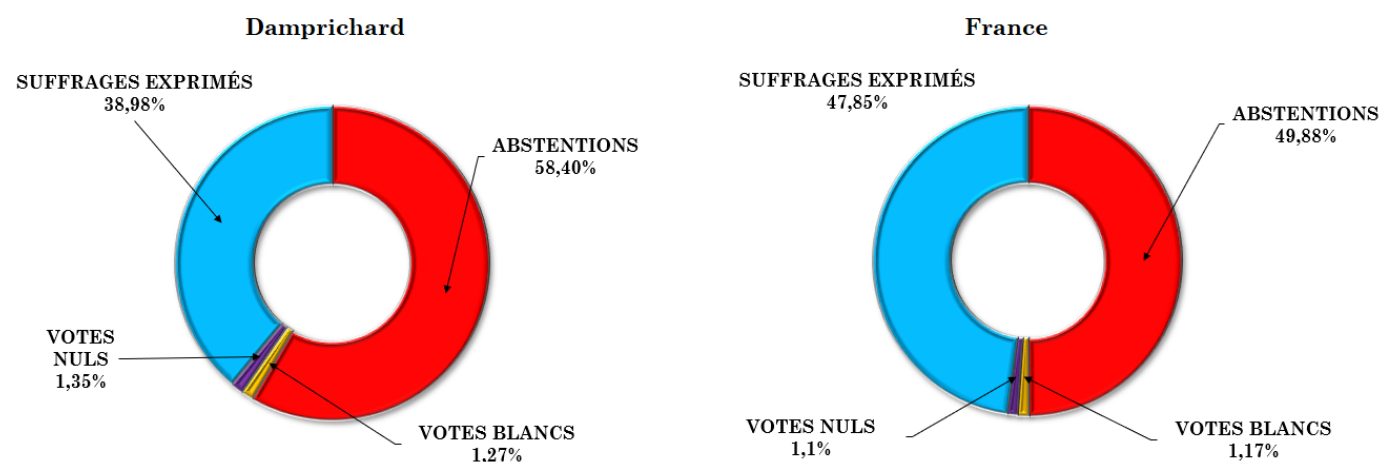
tondeuses et les objets bruyants suivant des plages horaires définies. Merci à l'avance de bien vouloir les respecter.

	Matin	Après-midi
Jours ouvrables	8h à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	15h à 19h30
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	X

# Elections européennes

Les habitants de Damprichard se sont rendus aux urnes pour voter aux élections européennes, le dimanche 26 mai 2019.

Scrutin du 26 mai 2019				
	Damprichard		France	
	Nombre de voix	Nombre de voix (%)	Nombre de voix	Nombre de voix (%)
Electeurs inscrits	1 334		47 345 328	
Nombre de votants	555		23 730 740	
Nombre d'abstentions	779	58,39	23 614 588	49,88
Votes blancs	17	1,27	555 033	1,17
Votes nuls	18	1,35	520 533	1,10
Suffrages exprimés	520	38,98	22 655 174	47,85



Liste des candidats et résultats					
Liste des candidats	Tête de liste	Damprichard		France	
		Nombre de voix	Nombre de voix (%)	Nombre de voix	Nombre de voix (%)
Prenez le pouvoir	M BARDELLA Jordan	99	19,04	5 286 939	23,34
Renaissance soutenue par La République En Marche	Mme LOISEAU Nathalie	127	24,42	5 079 015	22,42
Europe Ecologique	M JADOT Yannick	50	9,62	3 055 023	13,48
Union de la Droite et du Centre	M BELLAMY François-Xavier	89	17,12	1 920 407	8,48
La France insoumise	Mme AUBRY Manon	34	6,54	1 428 548	6,31
Envie d'Europe écologique et sociale	M GLUCKSMANN Raphaël	22	4,23	1 403 170	6,19
Le courage de défendre les Français	M DUPONT-AIGNAN Nicolas	25	4,81	795 508	3,51
Liste citoyenne du Printemps européen	M HAMON Benoît	14	2,69	741 772	3,27
Les Européens	M LAGARDE Jean-Christophe	19	3,65	566 057	2,50
Pour l'Europe des gens, contre l'Europe de l'argent	M BROSSAT Ian	3	0,58	564 949	2,49



La liste des candidats et résultats (suite)					
Liste des candidats	Tête de liste	Damprichard		France	
		Nombre de voix	Nombre de voix (%)	Nombre de voix	Nombre de voix (%)
Parti animaliste	Mme THOUY Hélène	14	2,69	490 074	2,16
Urgence Ecologie	M BOURG Dominique	10	1,92	412 136	1,82
Ensemble pour le Frexit	M ASSELINEAU François	6	1,15	265 469	1,17
Lutte Ouvrière	Mme ARTHAUD Nathalie	5	0,96	176 339	0,78
Ensembles patriotes et gilets jaunes	M PHILIPPOT Florian	2	0,38	147 140	0,65
Alliance jaune, la révolte par le vote	M LALANNE Francis	1	0,19	121 209	0,54
Les oubliés de l'Europe, Artisans, commerçants, ...	M BIDOU Olivier	0	0,00	51 240	0,23
Parti Pirate	Mme MARIE Florie	0	0,00	30 105	0,13
Une Europe au service des peuples	M AZERGUI Nagib	0	0,00	28 469	0,13
Espéranto – Langue commune équitable pour l'Europe	M DIEUMEGARD Pierre	0	0,00	18 587	0,08
Parti fédéraliste européen	M GERNIGON Yves	0	0,00	12 146	0,05
Décroissance 2019	Mme DELFEL Thérèse	0	0,00	10 352	0,05
Allons Enfants	Mme CAILLAUD Sophie	0	0,00	8 062	0,04
A voix égales	Mme TOMASINI Nathalie	0	0,00	7 825	0,03
Pace : des Citoyens Européens	M ALEXANDRE Audric	0	0,00	6 663	0,03
Mouvement pour l'initiative citoyenne	M HELGEN Gilles	0	0,00	5 882	0,03
Union Démocratique Pour la Liberté, Egalité, Fraternité	M PERSON Christian Luc	0	0,00	4 912	0,02
Liste de la Reconquête	M VAUCLIN Vincent	0	0,00	4 569	0,02
Une France royale au cœur de l'Europe	M DE PREVOISIN Robert	0	0,00	3 150	0,01
Démocratie représentative	Mme TRAORE Hamada	0	0,00	3 084	0,01
Evolution Citoyenne	M CHALENÇON Christophe	0	0,00	2 061	0,01
La ligne claire	M Camus Renaud	0	0,00	1 578	0,01
Parti révolutionnaire Communiste	M SANCHEZ Antonio	0	0,00	1 413	0,01
Neutre et Actif	Mme CORBET Cathy	0	0,00	1 321	0,01

# L'aménagement du parking de la salle polyvalente

Les travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente ont commencé en mai 2019. Ils se sont terminés fin juin 2019.

L'ensemble de la restructuration du parking et ses différentes installations s'élèvent à environ 398 000.00 € TTC.



Une nouvelle clôture et un filet pare-ballons ont remplacé la palissade en béton, sur une largeur du terrain de football, située à l'arrière de la salle polyvalente.

Les bordures au pied de la façade du bâtiment ont été réalisées avec un béton spécifique à motif de lattes de bois.



Avec l'accord de la Société Coopérative Agricole de Fromagerie, un chemin piétonnier a été réalisé pour relier le parking de la salle polyvalente à la rue des Ecoles.

Deux espaces de stationnement pour camping-cars et une aire de service technique où les camping-caristes peuvent effectuer la vidange des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable.



Une aire de jeux pour les petits, un terrain multisports pour les plus grands et une balançoire double . . . pour le plaisir de toutes et de tous !!!

## Le bilan du Péri-scolaire pour 2018-2019

La fréquentation du péri-scolaire est soutenue avec la présence journalière et occasionnelle de 51 enfants dans les différentes tranches horaires proposées.

Le bilan financier montre un bilan relativement équilibré, sachant que le mois de juillet 2019 ne compte que quatre jours d'école et que les deux agents en charge de l'accueil des enfants sont mensualisés.

Depuis mars 2018, suite au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), il n'est plus possible de mentionner le nom de l'enfant sur les titres de paiement concerné.

Pour la prochaine rentrée scolaire 2019/2020, les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger depuis le site internet : [www.mairie-damprichard.fr](http://www.mairie-damprichard.fr).



Une augmentation de 2 % intervient sur les tarifs des tranches horaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, soit :

- ✓ Matin 6h45 à 7h30 : ..... 1.78 €
- ✓ Matin 7h30 à 8h30 : ..... 2.32 €
- ✓ Midi 11h45 à 12h30 (sans repas) : .... 1.78 €
- ✓ Midi 12h30 à 13h30 (sans repas) : .... 2.32 €
- ✓ Midi 11h45 à 12h30 (avec repas) : .... 8.00 €
- ✓ Soir 16h15 à 17h15 (avec goûter) : ... 4.02 €
- ✓ Soir 17h15 à 18h (sans goûter) : ..... 1.78 €

Une réflexion se poursuit quant à l'avenir du péri-scolaire avec la fréquentation en constante évolution. La prise des repas à la salle polyvalente pose problème au niveau de l'occupation et du chauffage de celle-ci.

Plusieurs possibilités sont étudiées, notamment, un agrandissement de la cure ou une nouvelle construction.



## Un nouveau service pour les administrés !!!

La municipalité met à la disposition de ses habitants un service de communication gratuit, via une application téléphonique qui permet d'être :

- ✓ **Alerter** directement, personnellement et instantanément en cas de problème (coupures d'eau ou d'électricité, route barrée, eau impropre, annulation de feu d'artifices, consignes/canicule, sécheresse et consommation d'eau, alertes météo. . .)
- ✓ **Inform**er au sujet des questions pratiques (carte d'identité, liste électorale, collecte des ordures ménagères. . .)
- ✓ **Renseigner** des diverses animations organisées tout au long de l'année.

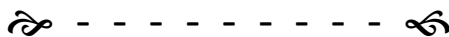
Il nous paraît indispensable que chaque

personne du foyer charge l'application "VIVRE ICI" disponible sur : Google Play ou App Store.

N'hésitez pas à inciter et à aider, si besoin, vos proches à installer cet outil de communication entre votre mairie et vous. Pour toute question, vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site : [www.vivreici.media](http://www.vivreici.media) ou par téléphone au 06 56 74 56 57.

Les associations peuvent directement et gratuitement promouvoir leurs activités et leurs manifestations à l'échelle communale et même intercommunale en créant leur propre compte de diffusion.

Pour cela, elles doivent contacter David AUBRY, soit par téléphone : 06 12 12 99 28 ou par courriel : [aubrydavid25@gmail.com](mailto:aubrydavid25@gmail.com)



# Le recensement citoyen et la Journée Défense et Citoyenneté

## Qui ?

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.



## Pourquoi ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

## Comment ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr>.

## Pièces à fournir

Une pièce d'identité et le livret de famille.

## Et après ?

Quatre mois après avoir été recenser, il est conseillé au jeune recensé, de créer son compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr), s'il souhaite télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation en cas de besoin.

Environ 10 mois après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC. A l'issue de celle-ci, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen ou concours, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

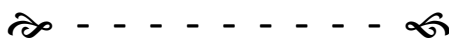


## Recensement de la population

Comme tous les cinq ans, les habitants de la commune seront recensés entre le 15 janvier et le 21 février 2020.

Des agents recenseurs, munis d'une carte officielle, passeront à chaque domicile pour déposer et collecter le questionnaire sur papier ou proposer la collecte des renseignements via un formulaire électronique sur internet.

Nous remercions les administrés de bien vouloir réserver un bon accueil aux personnes en charge de cette mission.



## Le service civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, seuls comptent les savoirs-être et la motivation. Il est effectué sur une période de 6 à 12 mois pour une mission d'au moins 24 heures par semaine. Il est indemnisé.

Les écoles primaire et maternelle de Damprichard recherchent pour la prochaine rentrée scolaire 2019-2020 des personnes

pour seconder les enseignants et apporter leur aide aux enfants pendant les cours.

N'hésitez pas à déposer votre demande auprès des écoles :

- ✓ Ecole maternelle "Arc en Ciel" :  
tél : 03 81 44 53 58 ou par courriel :  
[maternelle.damprichard@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.damprichard@ac-besancon.fr)
- ✓ Ecole primaire "Les Marronniers" :  
tél : 03 81 44 20 38 ou par courriel :  
[ecole.damprichard@ac-besancon.fr](mailto:ecole.damprichard@ac-besancon.fr)



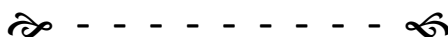
## Repas de la Fête des Mères

Après une année d'interruption en raison des travaux de la salle polyvalente, le traditionnel repas de la Fête des Mères a eu lieu le vendredi 17 mai.

C'est une très belle soirée qui attendait quelques 160 mamans de Damprichard réunies pour l'occasion. Au festin, un délicieux repas préparé par Nadia et Nicolas RACINE du restaurant LES SAPINS, le tout animé par MUSIC AND SHOW.

A cette occasion ont été fêtées la doyenne des mamans, Mme Germaine LOUVET et la benjamine, Mme Laura KERBOAS, elles ont reçu un joli panier de fruits offert par la municipalité.

Encore un grand merci aux organisateurs, aux conseillers et aux bénévoles qui ont œuvré pendant la soirée !

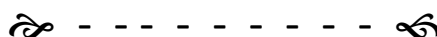


## Avis ! Avis !

La compagnie Fa" Sol" Ut" présentera sa nouvelle comédie musicale "Les Copains d'abord" à Damprichard.

Soirée organisée en partenariat avec  
la municipalité de Damprichard  
Samedi 28 septembre 2019  
20H30  
Salle d'Honneur - Mairie

Un rendez-vous à ne pas manquer ! Nous vous attendons très nombreux !





# La vie associative

Monument aux Morts à Damprichard – 3 décembre 2018



De gauche à droite

Gabriel BOBILLIER - David BALDI - René MAUVAIS - Ferjeux NAPPEY - Bernard RACINE  
Roland PARREAUX - Marcel GIGON - Michel BARTHOULOT - Emile JEANNIN  
Justin MARGUERON (Adjoint) - Benoît MOUREAUX - Ferjeux BOBILLIER  
André GARRESSUS (Adjoint) - Daniel HOUSER - Jean-Pierre JACOULOT (Adjoint)  
Bernard FEUVRIER - Bernard BOBILLIER - Pierre MONNET (Président)  
Roger MOREL - Raymond TATU

# Les événements du Ski Club

La neige s'est fait attendre, mais une fois arrivée en janvier, les skieurs du plateau ont pu profiter de plusieurs belles journées de ski.

Les compétitions se sont enchaînées pour les petits à partir de neuf ans, et jusqu'aux plus grands qui se sont alignés sur des courses avec toujours en point d'orgue la Transjurassienne 68km.

Les jeunes du Club ont connu des fortunes diverses, mais à noter les belles prestations de Canelle MIDEZ avec plusieurs podiums en catégories U11, tout comme Isaïe TAXIL en catégories U15.

Le Club a pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive effectué un stage de trois jours au Col des Mosses en Suisse voisine, plus de 75 personnes présentes ont pu profiter de bonnes séances de ski mais aussi de bonnes parties de cartes, et des franches rigolades dans un superbe chalet.

Le Club a organisé sa nocturne de ski de la Montée, avec toujours la traditionnelle saucisse de Montbéliard remise à chaque participant. Plus de cent concurrents ont bénéficié des très belles conditions sur la piste éclairée.

La manifestation Jungle Run s'est déroulée sur le site de la Combe Saint-Pierre, une course à pieds en relais avec obstacles de pneus, de franchissement de cordes, de gros tas de neige, de bottes de paille, et cette année passage dans un gros tuyau . . . Un



beau succès dans une bonne ambiance, avec 33 équipes adultes de 3 personnes et presque 60 équipes de 2 enfants.

Finalement, le club a, pour la première fois, aligné deux équipes au Championnat de France des clubs : course où l'on retrouve bien sûr les meilleurs Français . . . Le principe : un U15, qui passe le relais à un U17, puis à un U20 et pour finir à un sénior . . . au final une 36<sup>ème</sup> et 46<sup>ème</sup> place sur 52 équipes !

Au programme de la reprise de la saison, rendez-vous le 8 septembre 2019 pour le Trail des Echelles de la Mort et la Marche des Bisons au départ de la salle polyvalente. Le parcours du 12km sera modifié, la Marche des Bisons (11 km) aura son propre parcours mais toujours avec le petit saucisson à la viande de bison, le Comté et le(s) petit(s) verre(s) de vin blanc à déguster devant le tipi !



## Relais Clubs 2019

### De gauche à droite

Florian GROSLAMBERT  
Alix RENAUD  
Loïs NICOD  
Isaïe TAXIL  
Nicolas GROSLAMBERT  
Nathan PERROT-AUDET  
Pierre GROSSI



# Nouvelle association à Damprichard

## Club Aéromodélisme du Plateau Maïchois

Le CAPM<sup>1</sup>, c'est le nom de l'association d'aéromodélisme.

Créée en 2006 par quelques passionnés du plateau, le club est affilié à la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM).

L'association compte une bonne vingtaine de licenciés venant des communes du plateau maïchois, de 7 à 77 ans, littéralement.

Depuis 2008, les vols se déroulent sur le terrain de Charquemont à la Combe-Saint-Pierre. L'hiver, ils ont lieu en salle au gymnase du collège Mont-Miroir.

Depuis 2019, un local de construction situé à la Maison des Associations a été mis à la disposition de l'association.

### L'aéromodélisme, c'est quoi ?

L'aéromodélisme est une activité complète qui se pratique dans le partage et la bonne humeur.

Au CAPM, il est pratiqué le radio-pilotage des avions classiques à moteur, mais aussi des planeurs et des hélicoptères. Depuis peu, un jeune membre vient s'entraîner avec son drone de vitesse.



La construction, le montage, les réparations font partie intégrante du plaisir à s'occuper de ces petites machines volantes.

### L'aéromodélisme, pour qui ?

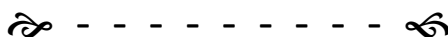
Toute personne intéressée par les avions et autres aéronefs.

Les instructeurs du club se feront un plaisir de faire découvrir aux jeunes, et au moins jeunes, le plaisir de piloter en toute sécurité grâce au système de double-commande.

Les bricoleurs qui aiment la réflexion et la construction, peuvent s'épanouir en pratiquant le modélisme.

### CAPM, les coordonnées

Tous les renseignements nécessaires sont accessibles sur le site internet : <http://aeromodelisme.maiche.free.fr/index.html> ou par courriel : [capm25140@gmail.com](mailto:capm25140@gmail.com)



<sup>1</sup> CAPM : Club Aéromodélisme du Plateau Maïchois

## Les échos du Club 3 Amitié Loisirs

Le Club compte 150 adhérents, membres actifs et d'honneur. Il accueille chaque semaine entre 20 et 30 personnes, les mardi et jeudi, ouvert le jour de l'atelier danse. Les distractions sont diverses : jeux de cartes et de société, atelier de bricolage, pratique de la danse en ligne compte une quarantaine d'inscrits, la marche et les rencontres intergénérationnelles avec les enfants de l'école Arc en Ciel. Les goûters sont toujours offerts.

Deux sorties en bus ont été organisées pour un coût de 30 euros par participant.

- ✓ Le 4 avril, sont au programme : la visite de la Distillerie GUY à Pontarlier, suivie d'un repas servi à bord du "CONIFER" aux Hôpitaux-Neufs", sous la neige, puis la découverte du parc polaire à Chaux-Neuve avec un franc soleil.
- ✓ Le 13 juin, direction vers le restaurant "CHEZ BERTHE" à Seveux en Haute-Saône. Le groupe de Damprichard s'est retrouvé en compagnie d'une centaine de Vosgiens. Tout ce petit monde a savouré un délicieux et copieux menu avec entre autres, les grenouilles cuisinées différemment et à volonté. Pour couronner le tout, l'excellent musicien a animé le repas avec un programme de danses très variées qui a ravi les

amateurs. Il est déjà retenu pour le repas de Noël fixé le 11 décembre 2019.

- ✓ Le 26 juin à Damprichard, la journée "Friture" préparée par le restaurant du CHEVAL BLANC de Trévillers et animée par l'accordéoniste, Olivier ROGNON, s'est déroulée dans une ambiance "bon enfant".

Le Club a participé à trois journées de l'amitié, il a offert le transport pour se rendre à Orchamps-Vennes et à Gilley.

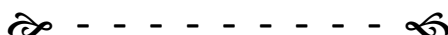
Le concours de tarot a rencontré un franc succès avec cent-huit participants tout comme le loto interne. La prochaine assemblée générale de l'association se déroulera le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la salle du Foyer, le repas de midi est offert.

Vous pouvez constater que l'on ne s'ennuie pas au Club ! Les animations sont diverses et les prix sont très raisonnables. Alors, venez nombreux, partager de bons moments et rompre avec la solitude ! Proposer vos suggestions pour que le club perdure très longtemps !

Pour rejoindre le groupe, il faut être âgé de plus de cinquante ans et ne pas avoir d'activité professionnelle.

Pour tout renseignement contacter le Président, Etienne BOBILLIER, au :

03 81 44 26 68 ou au 06 41 86 79 74.





# Les infos de l'association Féminagri

L'association FEMINAGRI existe depuis 2008. Elle regroupe une dizaine d'agricultrices de Damprichard et des environs. En dehors du travail sur les exploitations, les membres du groupe participent à différentes formations :

- ✓ Le bien-être animal
- ✓ L'organisation du temps de travail et la gestion du stress
- ✓ Les médecines alternatives, dont l'initiation à l'aromathérapie avec M. Jean-Marc BOUVIER, Pharmacien à Damprichard, à l'homéopathie, au reiki, etc.
- ✓ La santé au travail
- ✓ La communication et la collaboration entre générations.

Plusieurs projets sont prévus pour 2019/2020 :

- ✓ La découverte de la géobiologie
- ✓ La pratique de l'ostéopathie sur les vaches
- ✓ Des après-midis à thèmes avec échanges de connaissances et d'expériences
- ✓ La santé de l'exploitant agricole (un intervenant informera le groupe sur la maladie de Lyme, la séance sera ouverte au public).

FEMINAGRI, c'est également, la participation : au forum des associations, au forum des métiers au collège MONT-MIROIR de Maïche, aux comices du canton de Maïche avec la vente de crêpes et, surtout, la fabrication des repas du "Dimanche à la Ferme".

Le Dimanche à la Ferme a été initié par la Chambre interdépartementale de l'Agriculture, depuis 25 ans. Cette manifestation a lieu, tous les ans, le premier dimanche du mois d'août.

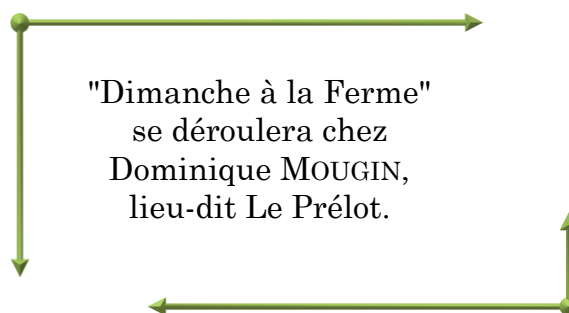
C'est l'occasion, pour tout public, de découvrir le milieu agricole, voir de près les animaux, échanger avec les agriculteurs,



Ferme Auberge des Louisots à Fournet-Blancheroche.  
Assemblée générale - avril 2016

parler des pratiques, participer à la traite du soir (vers 17 heures), etc. . . .

Comme la dizaine d'exploitations du département, ce dimanche 4 août,



En plus de la visite, animations, structure gonflable, spectacle équestre, traite, buvette, repas de midi (à partir de 12h) et du soir (dès 18h30), crêpes dans l'après-midi, soirée animée, etc . . . Tout est prévu pour une très belle journée.

Les organisateurs : Dominique MOUGIN, l'équipe des jeunes agriculteurs et le groupe d'agricultrices FEMINAGRI se feront un plaisir de vous accueillir.

Venez très nombreux découvrir la vie à la ferme !





## Les activités de Gym Plaisir

L'association GYM PLAISIR Damprichard Charquemont, affiliée à Sport pour Tous, propose des activités variées pour adultes. Elle compte une centaine d'adhérents, hommes et femmes. Elle espère bien augmenter ses effectifs pour l'exercice 2019-2020.

L'association remercie vivement la municipalité de Damprichard qui l'encourage à poursuivre son action. Elle met à la disposition des membres du groupe une salle très bien rénovée, agréable, propre et bien chauffée. Elle accorde également une aide financière qui est utilisée à l'achat de nouveau matériel.



En suivant le programme : gym d'entretien, gym suédoise, vous trouverez des exercices de mémoire, de coordination, d'équilibre, de danses, d'assouplissements,



d'abdos, de stretching et de la détente avec la gym chinoise.

Le montant de la cotisation est fixé à 80 euros. Elle permet d'assister à une ou plusieurs séances par semaine animées par une monitrice diplômée. Si cela vous tente, n'hésitez pas à venir tester une séance gratuitement.

- ✓ Lundi 14 h à Charquemont
- ✓ Mardi 14h à Damprichard
- ✓ Jeudi 14h à Charquemont
- ✓ Vendredi 18h à Charquemont

Alors, venez rejoindre le groupe, tout se passe dans la bonne humeur, dans un esprit de convivialité et d'amitié.



## Les incontournables de l'ABCD

Dimanche 5 mai 2019, malgré un temps hivernal, le traditionnel Vide Grenier s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. La clientèle est toujours aussi fidèle et les étaliers ont été super contents de leurs ventes.



L'association ABCD vous donne rendez-vous le dimanche 20 octobre 2019 pour une nouvelle édition du Vide Penderie "HIVER".

Dans cette attente, les membres du groupe vous souhaitent un bel été.



# La Pétanque Loisir Damprichard



Le 8 juin, l'association Pétanque Loisir Damprichard a organisé son premier challenge en souvenir de Manu GIGANDET, un adhérent du club, décédé subitement l'année passée.

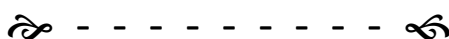
Le beau temps était au rendez-vous et cette manifestation a rencontré un vif succès. La buvette, le repas le midi et une petite restauration étaient proposés. Chaque participant est reparti avec un lot.

Pour info, nous rappelons que le club de pétanque est ouvert, suivant les conditions météorologiques, les jeudis soir à 18h30 et les dimanches après-midi à 14h30 sur le terrain de pétanque près de l'ancien stade de football.

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer Christophe LOMBARD, le Président, aux heures d'ouverture du club ou le contacter par téléphone : 06 81 91 37 71.



La sœur de Manu remet le trophée au gagnant de la finale du challenge.



## Quel talent !

Comme à son habitude, la Compagnie Théâtrale de Damprichard a régalé son public, toujours plus nombreux, avec sa magnifique interprétation de la comédie, "L'EMBALLÉ PAS !" de Christian ROSSIGNOL.

Dès l'entrée en jeu des acteurs, rires et applaudissements sont assurés. Le décor est

toujours bien pensé et de toute beauté. Huit représentations sont menées tambour battant . . . Tout simplement merveilleux !

Un grand merci à toute l'équipe qui offre aux spectateurs, sans compter, de grands moments de bonheur.





## Un concert pas comme les autres !

Le dimanche 23 juin, un ensemble de jeunes musiciens de L'Avenir, dirigé par Bernard PAVY, ont conquis le public par leur belle prestation. Ils ont été ovationnés et bissés. Puis le groupe de l'Harmonie L'Avenir au grand complet comptant une quarantaine de musiciens, prend place sur la scène. Ils ont offert à l'auditoire une première partie de concert de grande qualité.

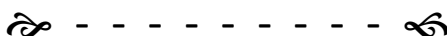
Après l'entracte, changement total de décor ! Les instrumentistes ont laissé leur costume pour des tenue adaptées aux thèmes. Ils se sont regroupés par famille de part de d'autre de la rivière qui s'écoule dans le village d'Armonia Citta. M. le Maire, Bernardo PAVIOLINI, en haut de forme et ceinturé de l'écharpe tricolore, présente les habitants de la cité, les "bois" campés sur le versant boisé avec ses mélodies douces. En face, les "cuivres" de joyeux lurons. Dans la vallée, la communauté



des "saxos" est très paisible. Suivant les aléas de la vie, les sons s'harmonisent ou s'entrechoquent, alors les "percussions" interviennent pour montrer leur autorité avec le concours des "instruments à touches" réputés pour leur diplomatie.

Quel spectacle ! Une comédie musicale jouée de main de maître, magnifique !

Bravo !!!



## Avis aux amateurs de Tennis de Table

L'association du Tennis de Table recherche des joueurs ou des joueuses pour compléter les équipes départementales ou régionales ou en loisirs pour la saison de septembre 2019 à fin mai 2020.

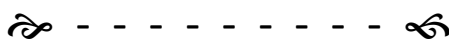


Les entraînements et les rencontres se déroulent à la salle dédiée au club, elle est

située, au 1<sup>er</sup> étage, à la Maison des Associations, rue de la Mairie à Damprichard.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter :

- ✓ Le Président, Nicolas CSUZI, par téléphone : 07 68 34 16 11 ou par courriel : nicolascsuzi@wanadoo.fr
- ✓ La Secrétaire, Nadine TATU, par téléphone : 06 82 33 83 28
- ✓ Site web : <https://ttdamprichard.clubeo.com>



## Bisons du Sachuron . . . La journée découverte

Le samedi 15 juin 2019, malgré un ciel très menaçant, le public est venu nombreux aux portes ouvertes du site des Bisons du Sachuron.

Tout au long de cette journée, les visiteurs ont pu profiter des animations, des balades en chariot qui les amenaient au cœur du troupeau, de la buvette et de la restauration, repartir avec des produits artisanaux et bien sûr, de la charcuterie de bison très appréciée.

Par le biais du Damprichard Info, David REY remercie tous les bénévoles et les participants qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation.

David REY gère, depuis un an, l'exploitation de l'élevage de bisons américains des plaines. Il souhaite développer l'accueil touristique avec des



nuits sous tipi et pourquoi pas des cabanes dans les arbres du parc.

Les visites du site sont proposées le mardi à 11 heures et le vendredi à 15 heures, sur réservation au 03 81 96 58 00. Pour les autres jours, week-end, horaires différents et autre formule, il est préférable de contacter l'exploitant au 06 89 09 56 28 - 06 80 91 90 60 ou par courriel : [bisonsachuron@gmail.com](mailto:bisonsachuron@gmail.com)





# Divers

## Cinq Anciens Combattants à l'honneur

11 novembre 2004

*Transcription intégrale de l'article ci-dessous.*

### **Les récipiendaires en compagnie des maires et du porte-drapeau.**

*A l'occasion du 11-Novembre, Cinq médailles ont été remises au monument aux morts en présence des maires de Damprichard et de Belfays, des anciens combattants, des sapeurs, de la musique et de la population. Ont été distingués : Denis Lurati pour 30 mois en AFN à partir du 15 juillet 56 à Colomb-Béchar (Maroc) ; Jean Lambert, pour 15 mois en Tunisie dès juillet 58 ; Bernard Feuvrier, pour 11 mois en Algérie et 7 mois au Maroc, Jean-Noël Houser pour 14 mois en Algérie dès septembre 59 et Daniel Houser, pour 14 mois en Tunisie, d'août 61 à septembre 62. On notera que MM Houser sont frères et sont donc partis successivement en Afrique du Nord.*



### De gauche à droite

1<sup>er</sup> rang : Georges TATU (Maire de Belfays) - Pierre MONNET (Porte-drapeau)  
Edith ROSSI (Maire de Damprichard)

2<sup>ème</sup> rang : Jean-Noël HOUSER  
Bernard FEUVRIER (Président UCN AFN - Section de Damprichard)  
Daniel HOUSER - Denis LURATI  
Colette NAPPEY (Maire de Charmauvillers) - Jean LAMBERT  
Pierre RACINE - Maurice CLEMENCE

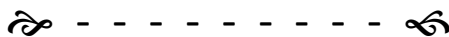


## Rendez-vous des Aidants

---

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Maïche met en place un dispositif d'accompagnement des aidants, appelé "Rendez-vous des aidants".

Le programme des prochaines séances est disponible sur le site de la mairie de Maïche : <http://www.mairie-maiche.fr/> dans la rubrique Ma Famille.



## Besoin de vous ... Cinq filles en Inde !

---

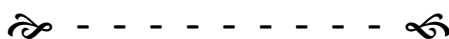
Cinq étudiantes infirmières en dernière année dont Alexia GUENOT partent en Inde au mois d'août durant quatre semaines et ce, dans le cadre de bénévolat grâce à l'association "Enfants de Shanti".

Au cours de cette expérience, elles auront l'occasion de réaliser des missions diverses et variées telles que des missions de santé, d'éducation, d'enseignement, de

développement des droits de la femme, d'accompagnement des enfants orphelins au quotidien.

Afin de sponsoriser ce beau projet, vous pouvez les contacter par :

- ✓ Email : [5filleseninde@gmail.com](mailto:5filleseninde@gmail.com)
- ✓ Facebook et Instagram : 5 filles en Inde 2019
- ✓ Téléphone : 06 40 40 94 60 ou 06 16 20 63 75



# Ça bouge à l'école Arc en Ciel !

Tout au long de l'année, les jeunes potaches de l'école maternelle participent à de multiples activités, après-midi vélo, rencontre sportive, et bien d'autres à découvrir en photos. . .



Rencontre sportive à Maïche – avril



Carnaval de Maïche  
Samedi 23 mars



Rencontres intergénérationnelles



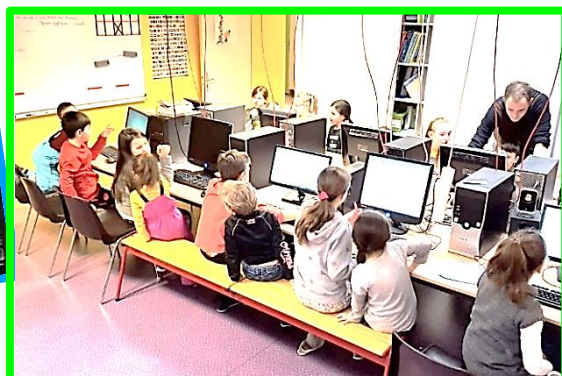
Printemps des Poètes organisé avec  
l'école primaire - vendredi 5 avril



Sortie à l'escargotière des Chênes  
à Champagny - vendredi 24 mai



Spectacle des enfants - vendredi 5 avril



Ateliers informatiques avec les  
grands de l'école primaire.



# Une année sous Les Marronniers

La Commission de Communication vous délivre, dans son intégralité, l'article rédigé par les élèves de la classe du CP-CE2 qui relate le parcours de l'année scolaire écoulée.

"A la rentrée il y a eu des changements : Sylvain est notre nouveau directeur, nous avons accueilli deux maîtresses, Célia et Pauline, et un maître, Yoann. En octobre, Océane et Émilie ont commencé leur service civique dans notre école : elles nous aident en classe et aux récréations elles organisent des jeux. Elles sont très gentilles !

Plusieurs classes ont participé à École et Cinéma : nous avons vu les films "Le voleur de Bagdad", "Azur et Asmar", "La tortue rouge", "Robin des Bois", "et les Maximonstres" au cinéma de Maïche.

Toutes les classes ont eu la chance de voir un spectacle de théâtre avec Côté Cour.

Les maîtres et maîtresses nous ont épuisés avec leurs séances de sport : le cross pour l'association ELA, la piscine, le ski, le tir à la carabine, l'acrosport, l'athlétisme, les jeux collectifs, le vélo, . . .

Nous serons bien entraînés pour notre traditionnelle randonnée de fin d'année !



Cette année, nous avons fait plein de projets avec nos petits camarades de la



maternelle... Nous avons relié nos deux écoles pour la Grande Lessive, nous avons chanté ensemble à Noël au village, nous nous sommes mélangés et nous avons travaillé ensemble pour le Printemps des Poètes et plusieurs fois dans l'année ils sont venus dans notre école profiter des ordinateurs. Nous leur avons appris à utiliser la souris, à écrire des choses avec le clavier... Nous étions contents de nous occuper d'eux.

Les gendarmes nous ont rendu visite à plusieurs reprises : pour le permis piéton des CE1 et pour la prévention routière des CM1-CM2.

En juin, beaucoup de belles sorties pour tout le monde ! Sohane a emmené sa classe et sa maîtresse visiter la ferme de ses parents à Damprichard, les CP et les CE1 ont visité le Musée des maisons comtoises à Nancray et fait des ateliers de torchis et de tissage, et les trois autres classes ont passé une semaine en Dordogne aux Eyzies-de-Tayac pour travailler sur le thème de la Préhistoire. Au programme, visites des grottes de Lascaux et Rouffignac, Musée de la Préhistoire, Préhisto-Parc... Encore merci à tous ceux qui ont permis de réaliser tous ces beaux projets, nous avons de la chance dans notre école !"



# Musiques à Saint Hipp' à Damprichard

Dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition de "Musiques à Saint-Hipp", le groupe musical se produira à la salle polyvalente de Damprichard le mercredi 17 juillet à 20h30.

Le concert "Culture Pop" est adressé à tout public, il est en participation libre.

L'inspiration d'une création artistique est le fruit de notre vie au quotidien : en cela toute musique a une origine populaire. Venez et laissez-vous surprendre par la résonance des instruments "classiques" mis au service de musiques célèbres dans leur pays, et au-delà . . .



## Ayez le déclic avec Les Cafés numériques ADMR<sup>1</sup> !

**Ayez le déclic avec**  
*Les Cafés numériques ADMR*  
**À PARTIR DE 60 ANS**

Prendre et regarder des photos  
Communiquer (envoyer des emails...)  
Effectuer des démarches en ligne  
Se divertir (jeux...)  
S'informer (internet, recherches...)

**GRATUIT**

L'ADMR de DAMPRICHARD, en partenariat avec la Poste vous propose de participer gratuitement à des ateliers numériques sur votre secteur.

- ✓ Au programme 4 séances collectives (10 participants par atelier) encadrées par un animateur.
- ✓ Un temps convivial sera proposé autour d'un goûter.
- ✓ La tablette sera fournie et prêtée tout au long de l'atelier, pendant et entre les séances (connexion internet comprise).

**Les dates : Lundi 23 septembre - Lundi 30 septembre - Lundi 7 octobre - Lundi 14 octobre**  
De 14h à 16h30 / Au bureau ADMR de DAMPRICHARD

Renseignement et inscription :  
Fédération ADMR du DOUBS  
Laëtitia 03 81 56 22 44  
@ info.fede25@fede25.admr.org

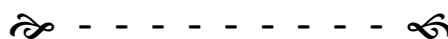
L'ADMR de Damprichard, en partenariat avec La Poste propose aux séniors, à partir de 60 ans, de participer gratuitement à des ateliers numériques sur tablette à Damprichard.

- ✓ Le programme se compose de quatre séances collectives de 10 participants par atelier et encadrées par un animateur.
- ✓ Un temps convivial sera proposé autour d'un goûter.
- ✓ La tablette sera fournie et prêtée tout au long de l'atelier, pendant et entre les séances (connexion internet comprise).

Les séances se dérouleront au bureau ADMR de Damprichard, les lundis 23 et 30 septembre - 7 et 14 octobre.

Pour tous renseignements complémentaires ou inscription, contactez la Fédération ADMR du Doubs au 03 81 56 22 44 ou,

par courriel : [info.fede25@fede25.admr.org](mailto:info.fede25@fede25.admr.org)



<sup>1</sup> ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

## Dates à retenir du 2<sup>ème</sup> semestre 2019

### **Concert " Musiques à Saint-Hipp' "**

Mercredi 17 juillet 2019 – 20H30 ..... Salle des Fêtes

### **Concert Vacances Musicales** (organisé par l'Ecole Duo Doubs)

Vendredi 19 juillet 2019 – 20H30 ..... Salle des Fêtes

### **Trail** (organisé par l'association Ski-Club)

Dimanche 8 septembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Don du sang**

Lundi 16 septembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Ludothèque P'TIT DOU**

Mercredi 18 septembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Concours de pétanque** (organisé par Club Pétanque Loisir Damprichard)

Jeudi 19 septembre 2019 de 13H30 à 21H ..... Terrain de pétanque au stade de foot

### **Concert FA SOL UT** (interprété par le groupe vocal de Blamont)

Samedi 28 septembre 2019 – 20h30 ..... Salle d'Honneur

### **Assemblée Générale (organisée par le Club <sup>3</sup> Amitié Loisirs)**

Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 ..... Salle du Foyer

### **Ludothèque P'ETIT DOU**

Mercredi 16 octobre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Vide penderie Hiver** (organisé par l'association ABCD)

Dimanche 20 octobre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Loto** (organisé par l'association Judo-Club)

Samedi 9 novembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Fondue géante** (organisé par le Comité de Jumelage)

Samedi 16 novembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Ludothèque P'ETIT DOU**

Mercredi 20 novembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Loto** (organisé par l'association du Tennis de Table)

Samedi 23 novembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Concert** (organisé par l'Harmonie L'Avenir)

Samedi 30 novembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Repas de Noël (organisé par le Club <sup>3</sup> Amitié Loisirs)**

Mercredi 11 décembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Ludothèque P'ETIT DOU**

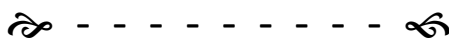
Mercredi 18 décembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Tournoi de tennis de table** (organisé par l'association du Tennis de Table)

Vendredi 27 décembre 2019 ..... Salle des Fêtes

### **Loto** (organisé par l'ESPM<sup>1</sup>)

Samedi 18 janvier 2020 ..... Salle des Fêtes



<sup>1</sup>ESPM : Entente Sportive du Pays Maîchois



# Instants détente

Partie de pétanque au Ball-trap à Pré-Maillet

23 août 2009



De gauche à droite

Sophie PARENT - Emile JEANNIN - Ferjeux NAPPEY - Claude LAMBERT - Etienne BARTHOULOT

Septembre 1960

*Extrait article la Fête des jeunes dont le thème était la mer.*

Faute de coq au clocher pour indiquer le vent, on allait voir la position des vaches dans la pâture de Monsieur Nappey. Elles indiquaient le mauvais temps. On téléphona à la météo à Besançon, à Pontarlier... Les renseignements passaient par la fenêtre de la sacristie. A la sortie de la messe, il fallait se rendre à l'évidence et faire contre mauvaise fortune, bon cœur. Les jeunes le firent tout naturellement. Quant aux gens invités au pays, on leur souhaita de bien faire la fête en famille.

Allo... à l'eau... trop d'eau...! Les bateaux devront rester en cale sèche. Allo! Patientez, nous attendons que les rues soient transformées en canaux pour lancer les gondoliers... Le sous-marin ne craint rien. Il restera en plongée et fera surface dimanche prochain.

La voiture radio diffusait des marches militaires et sur son passage, les vaches du Prélôt se rangeaient en garde à vous le long de la barrière!

Après déjeuner, on apportait à domicile le dessert avec la camionnette de Joseph comme comptoir ambulant. La vente marcha si bien, que les crieurs démunis, durent, pour goûter, manger une tarte des familles!

Les chefs corsaires, pendant ce temps, armés de pieds en cap, répétaient leurs attaques dans un garage.

Le soir, on allait à Maîche voir « Le Bossu », pour se donner des idées et étudier la technique de la fameuse « Botte de Nevers ».

Ainsi, tel autrefois l'Arche de Noé, le moral surnageait et la bonne humeur de chacun, était comme l'Arc en Ciel, le prémice et le garant d'un nouveau recommencement.



## La glace aux fraises pour le plaisir des papilles !

### Ingrédients

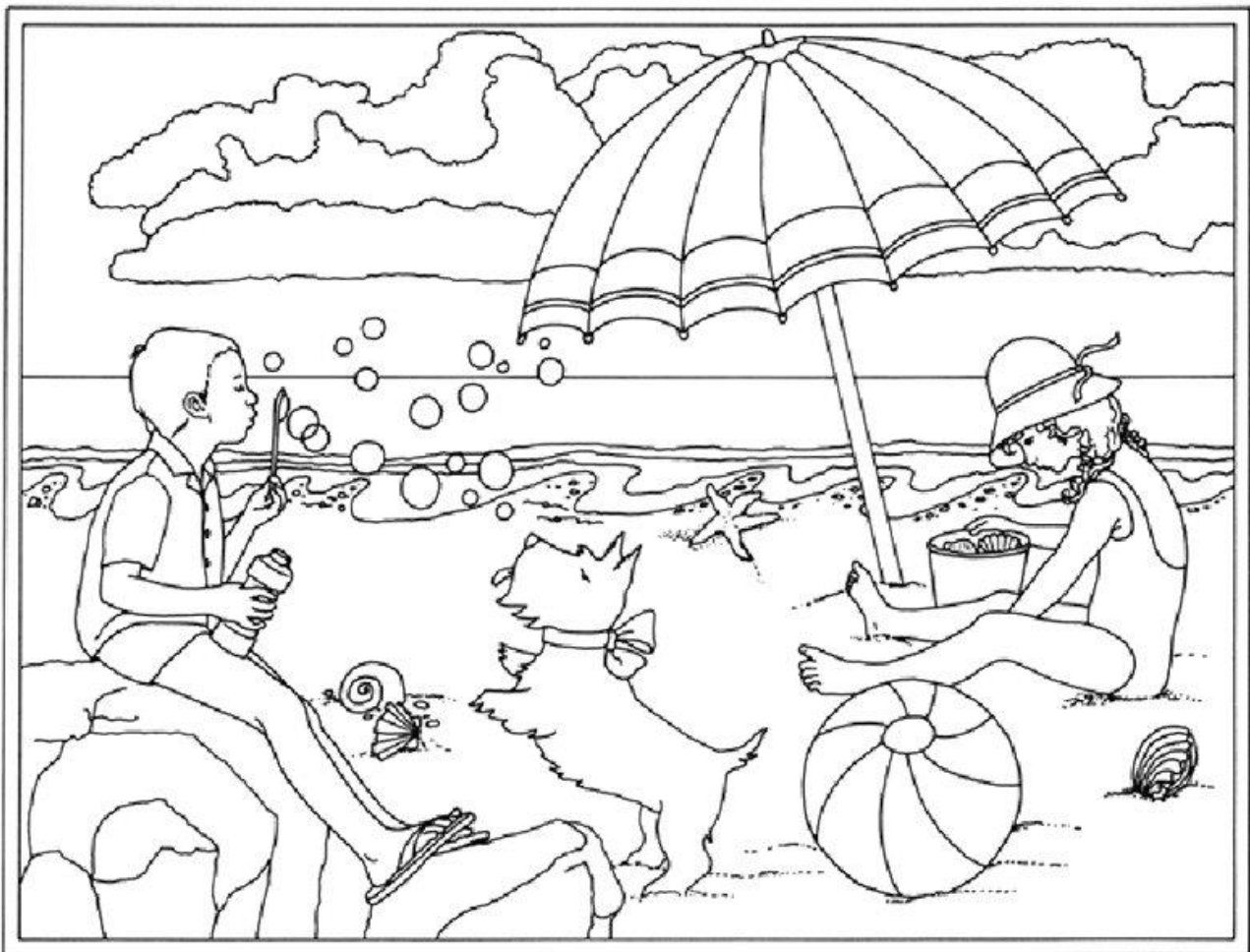
- ✓ 600 g de fraises mixées
- ✓ 150 g de sucre glace
- ✓ 1 jus de citron
- ✓ 25 cl de crème épaisse

### Etapes de la recette

- ✓ Mixées les fraises
- ✓ Ajouter le sucre glace
- ✓ Ajouter le jus de citron
- ✓ Battre la crème en chantilly
- ✓ Mélanger aux fraises mixées
- ✓ Placer au congélateur au minimum 4 heures ou la veille.
- ✓ Sortir ¼ d'heure ou 20 mn avant de servir



## Les plaisirs de la plage en couleurs !





# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



L'écusson est brodé au centre du drapeau

## SECTION DE DAMPRIEUX

# Historique

Le 21 décembre 1971, six personnes se réunissent pour créer l'association Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord (UNCAF), Section de Damprichard.

Cette première réunion se déroule au "LION D'OR", hôtel restaurant situé sur la place du 3<sup>ème</sup> RTA de Damprichard. En présence de M. MOUGIN de Maïche (bourelrier), le premier bureau est formé, six personnes sont nommées :

- ✓ Président : ..... Pierre RACINE
- ✓ Secrétaire : ..... Aimé ROMAIN
- ✓ Trésorier : ..... Bernard BOBILLIER
- ✓ Personnes présentes : Antoine MOUGIN, Robert CORNEILLE et Roland PARREAUX

La déclaration de l'association est parue au Journal Officiel du mercredi 12 janvier 1972 où l'objet suivant est stipulé :

"Maintenir la solidarité entre les anciens militaires ayant participé aux opérations d'AFN (Afrique Française du Nord) :

- ❖ Défendre leurs intérêts moraux et matériels ;
- ❖ Perpétuer le souvenir des disparus ;
- ❖ Œuvrer pour la paix.

Siège social : 11 rue des Ecoles, Damprichard".

## Monument aux Morts de Damprichard - 8 mai 2008



De gauche à droite

Raymond TATU - Emile JEANNIN - Joseph GIGON - Jean-Noël HOUSER - Bernard RACINE  
Brigitte MAIRE (Adjointe) - Roland PARREAUX - Bernard BOBILLIER - Roger MOREL  
Francis ENGELIN - Jean-Claude PARRENIN (Adjoint)  
Guy SIGVART (Maire de Damprichard) - Jeannette TATU - Bernard FEUVRIER (Président)  
Georges TATU (Maire de Belfays)



### 1986 - 1996

Paul PAGNOT est nommé Président,  
il en assumera les responsabilités  
jusqu'en 1996.

Il est secondé par Pierre RACINE,  
Président adjoint.

Aimé ROMAIN conserve le secrétariat.

Maurice CLEMENCE remplace  
Bernard BOBILLIER à la Trésorerie.

### 1996- 2017

Bernard FEUVRIER assure la  
présidence jusqu'en 2017.

Aimé ROMAIN passe les rênes du  
secrétariat à Gabriel MONNET.  
Gaby décède en juillet 2016.

Maurice CLEMENCE continue  
la gestion de la trésorerie.  
Il décède en mars 2016.

En 2016, Francis DUBOC assume  
les deux postes vacants.



### 2017- 2019

Nomination de Pierre MONNET à la Présidence.

Francis DUBOC gère en parallèle le Secrétariat et la Trésorerie



### Remise de médailles au Monument aux morts de Damprichard 11 novembre 2014



De gauche à droite

Bernard FEUVRIER (Président) - Benoît MOUREAUX (Médaille) - David BALDI (Médaille)  
Joseph GIGON (Médaille) - Maurice CLEMENCE

En 1986, les statuts sont modifiés. Le nom de l'association change et devient :  
Union Nationale des Combattants (UNC) - Section de Damprichard.

L'association regroupe les communes de :  
Damprichard - Belfays - Charmauvillers et Goumois.



## Activités



Les Anciens Combattants de la section de Damprichard sont toujours présents aux fêtes commémoratives :

- ✓ La Victoire du 8 mai 1945,
- ✓ L'Armistice le 11 novembre,
- ✓ Rassemblement au Maquis de la Combe de l'Auge,
- ✓ Hommage aux "Morts pour le France" pendant les guerres : en Algérie, au Maroc et en Tunisie.
- ✓ La vente de "bleuets" est effectuée, le 8 mai et le 11 novembre, pour financer les œuvres sociales qui viennent en aide aux anciens combattants, aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation, aux soldats blessés en opération de maintien de la paix et aux victimes du terrorisme.

### La Victoire du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai est célébrée devant le monument aux morts du village en présence :

- ✓ Des élus de : Damprichard, Belfays, Charmauvillers et Goumois,
- ✓ Des membres de l'association Franco-Polonaise du Pays de Montbéliard,
- ✓ Des Sapeurs-pompiers,
- ✓ Des musiciens de l'Harmonie,
- ✓ De la participation fidèle des enfants de l'école primaire entourés des enseignants pour la lecture des témoignages des soldats disparus.

Ensuite, les corps constitués se rendent au cimetière pour se recueillir devant le Mémorial Polonais.





## Cimetière - Mémorial Polonais - 8 mai 2012



De gauche à droite

Bernard FEUVRIER (Président) - Jean-Claude PARRENIN (Adjoint) - Roland PARREAUX  
Etienne BOBILLIER - Bernard BOBILLIER - 3 Membres délégation polonaise  
Jean-Pierre JACOULOT (Adjoint) - Roger MOREL - Gabriel MONNET  
Michel BARTHOULOT - Elisabeth FEUVRIER - David BALDI - Chantal SIGVART - Marcel MELET



### L'Armistice du 11 novembre

La commémoration de l'Armistice, le 11 novembre, réunit les élus de chaque commune, les Sapeurs-pompiers, l'Harmonie et du groupe des enfants de l'école primaire.

En fin de cérémonie, très souvent, le Président procède à la remise de médailles aux membres de la section.

Puis, l'ensemble des participants se rend, chaque année et à tour de rôle, dans l'une des municipalités de Belfays, de Charmauvillers ou de Goumois pour rendre hommage aux valeureux combattants.

### 92<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 Charmauvillers - 11 novembre 2010



De gauche à droite

Pierre MONNET (Porte-drapeau)  
Les médaillés : Michel BARTHOULOT - Daniel HOUSER  
Donat HINTZY - Ferjeux NAPPEY  
Etienne BARTHOULOT - Jean-Noël HOUSER  
Maurice CLEMENCE



**8 septembre 2018**

### **Combe de l'Auge**

Tous les ans, début septembre, la section de Damprichard participe à la cérémonie du souvenir à la Combe de l'Auge, située sur le territoire du village de Mont-de-Vougney, où des résistants sont tombés sous les balles des Gardes Mobiles de Vichy.



Chaque année, le 5 décembre, les membres de la section se réunissent devant le monument aux morts pour se recueillir en mémoire des soldats qui ont péri en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Ils sont entourés des élus de Damprichard, de Jacky PLANÇON qui assure la diffusion des musiques militaires.

### **Monument aux Morts - 5 décembre 2014**



De gauche à droite

Jacky PLANÇON - Etienne BOBILLIER - Monique JACOULOT - Joseph GIGON - Michel BARTHOULOT  
Francis DUBOC - Ferjeux NAPPEY - Pierre RACINE - Emile JEANNIN - Maurice CLEMENCE  
Bernard RACINE - Anthony MERIQUE (Maire de Damprichard)  
Bernard FEUVRIER (Président) - Justin MARGUERON (Adjoint) - Roland PARREAUX  
Gabriel MONNET - Jean-Pierre JACOULOT (Adjoint) - Pierre MONNET



Les membres de la société ont organisé de nombreuses manifestations : concours de pétanque, méchoui-pique-nique, sorties annuelles en bus, participation aux animations du Comité des Fêtes, etc.

Les années passant, le groupe n'est plus en mesure d'assurer certaines activités. Seules sont conservées : leur présence à des actions municipales, le pique-nique estival et le repas musical le 11 novembre.

Musée de l'automobile à Mulhouse - 6 juin 2012



## Hommages

Trois enfants de Damprichard ont péri pendant la guerre d'Algérie.

Roger SCHELL, Brigadier de police basé à Meknès, a été tué en janvier 1957.

### Les deux enfants et la veuve du gardien de la Paix Schell massacré à Meknès sont rentrés à Damprichard

Les affreux massacres de Meknès sont encore présents dans les esprits. Il sont endeuille notre cité, car Roger Schell, né dans notre localité en 1918, est tombé sous les coups des émeutiers.

Notre compatriote se préparait à partir en promenade avec sa

femme et ses deux enfants. Une bande d'émeutiers fit irruption dans la pièce. Roger Schell, qui les avait aperçus, cacha son épouse et ses enfants dans une armoire. Les sauvages massacrèrent le malheureux père. Sa femme et ses enfants échappèrent par miracle.

Natif de Damprichard, Roger Schell avait fait son service militaire à Marrakech. Ensuite, pendant dix-huit ans, il allait servir dans les forces de police, jusqu'au jour de cet affreux drame.

A son épouse revenue dans sa belle famille à Damprichard avec ses deux enfants âgés de 3 ans et d'un mois, à sa famille, nous présentons nos condoléances émues et sincères.

# DAMPRICHARD

## André Schell a été conduit sa dernière demeure

Loin de sa bourgade natale, le soldat André Schell est tombé le 1<sup>er</sup> mai 1959, sous les balles des rebelles, dans la région de Zima Mansouriah (Algérie). La dépouille mortelle de ce jeune homme a été ramenée en France, il y a quelques jours et, samedi, Damprichard a rendu un dernier hommage à ce soldat de 21 ans, arraché à l'affection de ses parents, l'amitié de ses camarades et à l'estime de tout un village.

L'église paroissiale était trop petite pour contenir toutes les personnes venues de la région du Haut-Doubs entourer, en cette douloureuse circonstance, la famille de André Schell, si cruellement éprouvée.

Dans l'assistance, on remarquait la présence de MM. Maillot, député du Doubs ; Bobillier, maire de Maiche et conseiller général ; Nappey, maire de Damprichard ; Chapatte, premier adjoint ; les maires de Belfays, Ferrière-le-Lac, Charmauyillers et Cernay-l'Eglise ; d'une délégation militaire de la subdivision de Besançon (cette délégation assurait le piquet d'honneur), des soldats de Damprichard de la classe 58, qui portaient le cercueil et assuraient la garde d'honneur ; le conseil municipal de Damprichard ; une délégation du conseil de Charquemont ; les anciens combattants et prisonniers de guerre, de Damprichard et Charmauyillers ; la Concordia Sports de Damprichard ; l'Etoile Sportive de Charquemont ; l'Elan Sportif de Damprichard ; les conscrits de la classe 60 ; des délégations des douanes, gendarmerie et des Eau et Forêts ; les enfants des écoles, accompagnés de leurs instituteurs et institutrices, ainsi que l'harmonie « L'avenir » et la clique et section de sapeurs-pompiers qui interpréteront plusieurs morceaux. Au chœur de l'église

avaient pris place : M. l'abbé Charles, supérieur du séminaire Maiche ; M. le doyen de Maiche M. l'abbé Schelle, curé de Sornay M. l'abbé Chardon, curé de Breurelès-Favernay ; M. l'abbé Vivet, et de Labergement-du-Navois.

A l'issue du service religieux, conscrits de la classe 58 ont porté la dépouille mortelle d'André Schell jusqu'au petit cimetière où, désormais André reposera dans sa terre natale au milieu des viorces couronnées et des roses de fleurs que les jeunes gens de la localité ont déposées près du cercueil, enveloppé dans un drapeau tricolore.

Au cimetière, tour à tour, M. Chapatte, au nom des A.C. ; M. Nappey au nom de la municipalité du Concordia Sports, en des termes émouvants, relatèrent tout d'abord la vie de ce jeune homme et, ensuite mirent en relief cette mort glorieuse qu'il trouva sur le sol algérien.

Devant le cercueil de ce fantassin « Mort pour la France », la foule recueillie, angoissée, défila une dernière fois.

Aux innombrables témoignages de sympathie que la famille d'André Schell a reçus, nous joignons nos plus sincères condoléances.



Ben-Ikrou  
le 25 août

Monsieur l'Abbé

Il se peut que je sois en retard pour vous remercier de votre colis; aussi je vous prie de m'en excuser. J'ai toujours de bonnes nouvelles de Damrichard que ce soit par le Tour ou par ma famille. Je crois que la fête des Jeunes a lieu le 6 septembre et je regrette de ne pas y participer. Espérons que tout marchera bien et que le beau temps sera de la partie. d'ailleurs, le succès des fêtes précédentes assurera la réussite de celle-ci.

Quant à moi je me contenterai de prier plus spécialement ce jour-là pour tous les jeunes du village et mes copains d'Algérie.

Je me trouve actuellement à la frontière Marocaine toujours dans la région de Tin-Yefra. Le coin n'est pas toujours tranquille et le régiment a subi de lourdes pertes ces temps-ci. L'embuscade du 13 juillet a fait 15 morts, 4 disparus et une dizaine de blessés. Le 20 août dernier, un GMC saute sur une mine 2 morts 5 blessés et hier nous avons eu 1 blessé grave au cours d'une opération. Je n'ose pas mettre mes parents au courant de la situation mais je tenais à vous en informer. Inutile de vous dire que les gars ont le moral assez bas malgré les efforts du groupe d'amitié. J'étais moi-même à Zéro pendant une quinzaine de jours et si je suis en bonne forme cette fois c'est grâce à Vuillemin qui vous donne le bonjour par la même occasion puisqu'il était au Grand Séminaire de Besançon - avec vous.

Enfin je ne suis pas fâché d'en bavarder un peu, en réagissant seul en face des événements on en arrive à mieux se connaître.

Le 13 août nous avons eu la messe de l'Assomption nous n'en avons pas



## 50<sup>ème</sup> anniversaire des deux soldats tombés en Algérie

21 juin 2009

### **Bel hommage à deux soldats tombés en Algérie**



**Au cimetière, deux plaques ont été déposées sur les tombes d'Henri Glasson et d'André Schell.**

Deux cérémonies à la mémoire de deux soldats du village morts pour la France en Algérie se sont déroulées au monument aux morts, puis au cimetière, en présence des anciens combattants, des élus du plateau, des enfants des écoles et de la population.

Le maire a rappelé la vie de Henri Glasson et André Schell.

Henri Glasson, incorporé le

4 janvier 1958 et nommé brigadier, part quatorze mois plus tard à Ben Isaff en Algérie. Puis, il est muté à la frontière marocaine, près d'Aïn Sefra, sur un secteur particulièrement dangereux. Affecté comme « radio », Henri participe aux escortes de convois et d'ouvertures de pistes très périlleuses. C'est là qu'il trouve la mort, dans un camion qui saute sur une mi-

ne. Trois de ses camarades sont tués avec lui et deux autres sont blessés.

Il avait été décoré à titre posthume de la médaille militaire et de la croix de la valeur militaire avec palme.

André Schell est incorporé au 35<sup>e</sup> régiment d'infanterie en septembre 1958. Le 9 janvier 1959, il part en Algérie. Le 1<sup>er</sup> mai 1959, il est tué dans une embuscade aux environs de Bougie.

Le maire a affirmé la reconnaissance et la solidarité à Henri et André en les remerciant pour leur courage au-delà de la mort.

Les enfants des écoles ont récité les uns après les autres des vers du poème « Liberté » de Paul Eluard.

Au cours de la cérémonie au cimetière, gerbes et plaques ont été déposées sur les tombes des deux soldats morts pour la France.

#### De gauche à droite

- 1<sup>er</sup> rang : Bernard MOUREAUX (Adjoint) - Joseph PARRENIN (Maire de Maîche)  
Gérard MANGIN (Représentant de l'UNC du Doubs)  
Bernard FEUVRIER (Président) - Bernard BOBILLIER - Pierre RACINE  
Guy SIGVART (Maire de Damprichard) - Gérard MOUREAUX (Maire de Trévillers)
- 2<sup>ème</sup> rang : Patrick LORIAU (Maire de Goumois) - Gabriel MONNET  
Georges TATU (Maire de Belfays) - Roland PARREAUX - Justin MARGUERON



## Voyage en Autriche - 8 Septembre 2011



### De gauche à droite

- 1<sup>er</sup> rang : Alice MOUGIN - Bernard FEUVRIER - Antoine MOUGIN  
Etienne et Marie-Claude BARTHOULOT - Thérèse PARREAUX  
Bernard BOBILLIER - Chauffeur de l'autocar
- 2<sup>ème</sup> rang : Joseph et Bernadette GIGON - Marcel et Jeanne GIGON - Michel HENZELIN  
Geneviève MOUREAUX - Elisabeth FEUVRIER - Madeleine BOBILLIER  
Colette NAPPEY - Bernadette BOBILLIER
- 3<sup>ème</sup> rang : Michelle et Michel SANDOZ - Emile JEANNIN - Benoit MOUREAUX  
Hélène et Gabriel MONNET - Roland PARREAUX - Ferjeux NAPPEY  
Colette et David BALDI - Gabriel BOBILLIER - Madeleine et Gabriel COULOT

Site Internet : [www.mairie-damprichard.fr](http://www.mairie-damprichard.fr)  
Mail : [mairie@mairie-damprichard.fr](mailto:mairie@mairie-damprichard.fr)

